

ALGÉRIE-LIBYE

Le Premier ministre rencontre à Washington le président du Conseil présidentiel libyen

P.16

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Lamamra reçoit le Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba (Sénégal)

P.16

NATIONS UNIES

L'AG adopte une résolution qui réaffirme le cadre juridique de la question du Sahara occidental

P.10

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune reçoit des participants au colloque international sur l'Imam Al-Maghili

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, des participants au Colloque international sur "l'Imam Mohamed Ben Abdelkrim Al Maghili: Gouvernance, unité et stabilité des sociétés africaines", organisé à Alger les 12 et 13 décembre. Il s'agit de l'Emir de Kano, Aminu Ado Bayero, du président de Usman Bauchi Foundation, Ibrahim Tahir Bauchi (Nigéria), du Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba (Sénégal), Cheikh Serine Hassen Sik, du président de la Maison du Coran "Meriem Niass", Omar Tidjani, du Sultan d'Agadez, Ibrahim Oumarou (Niger), du président de l'Association de l'Imam Ben Abdelkrim Al Maghili et son petit fils, M. Ibrahim Saidan, du Cheikh Karib Allah Nasser Kabar, chef de la confrérie Kadiria au Nigéria et en Afrique de l'Ouest ainsi que le petit fils de l'Imam Al-Maghili, Abdelkarim Sherif Ali Sherif, président d'Al Maghili Foundation.

P.24



PROJET DE LOI FIXANT L'ORGANISATION DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

La commission des affaires juridiques écoute un exposé

P.3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université algérienne, une valeur ajoutée dans le développement national (Baddari)

P.4

EDUCATION

Les postes destinés aux diplômés des ENS leur sont exclusivement réservés (ministre)

P.4

SANTÉ

TENDINITE DE L'ÉPAULE

Les solutions pour soulager la douleur

Pp 8-9

F   T B A L L

CHAN-2022 (PRÉPARATION) ALGÉRIE - SÉNÉGAL

Les "Verts" pour renouer avec la victoire

P.151



INTERNET FIXE ET MOBILE EN ALGÉRIE

Plus de 48,5 millions d'abonnés au 3^{ème} trimestre 2022 (ARPCE)

P.7

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

3 terroristes activant dans la région du Sahel et 3 éléments de soutien capturés à Timiaouine

P.16

FESTIVAL NATIONAL DE CROSS COUNTRY DES ZIBAN

Plus de 600 athlètes attendus à la 32^{ème} édition



La 32^{ème} édition du festival national de Cross Country (Ziban) qui sera organisée aujourd'hui dans la wilaya de Biskra, prévoit la participation de plus de 600 athlètes, a-t-on appris jeudi auprès du président de la ligue de wilaya d'Athlétisme Rezkallah Lebghil.

Cette nouvelle édition, sera marquée par la participation d'athlètes représentant 16 wilayas du pays ayant confirmé leur présence, a précisé le même responsable.

Les compétitions comprendront 9 courses dans les catégories des écoles et des juniors (garçons et filles), ainsi que dans les catégories moins de 18 ans et moins de 20 ans, des cadets, des minimes, juniors et des seniors, a encore indiqué la même source.

SPÉCULATION

El Bayadh: deux condamnations à sept et huit ans de prison ferme dans une affaire de spéculation illicite (parquet)

Le Tribunal de Labiodh Sidi Cheikh (El Bayadh) a prononcé deux condamnations à sept et huit ans de prison ferme à l'encontre de deux individus mis en cause dans une affaire de spéculation illicite sur près de 100 quintaux de dérivés de céréales subventionnés, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué du Parquet.

La même source a expliqué que dans le cadre de la lutte contre la spéculation illégale sur les produits de base à large consommation, une quantité de dérivés de céréales subventionnés par l'Etat, estimée à 250 sacs totalisant un poids d'environ 100 quintaux, a été saisie.

Dans ce cadre, trois prévenus dans cette affaire ont été jugés en comparution immédiate, condamnant l'un d'eux à une peine de sept ans de prison et à une amende de 700.000 DA, alors que l'autre prévenu a été condamné à une peine de huit ans de prison et à verser une amende de 1 million DA, avec un mandat d'arrêt délivré à son encontre. Le troisième accusé dans cette affaire a été acquitté, a-t-on indiqué de même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Relizane : un mort et cinq blessés dans un accident de la route

Une personne a été tuée et cinq autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu près de la commune d'Oued Salam, au sud de Relizane, a-t-on appris vendredi auprès des services de la protection civile. Le drame s'est produit, dans la soirée du jeudi, au niveau de la RN 28, près du douar "Ouled Ben Abdelkader", entre les communes d'Oued Salam et Mendes, suite à une collision de deux véhicules légers, a indiqué le lieutenant Abbès Khamallah, chargé de la communication de ce corps constitué.



L'accident a causé la mort sur place d'un passager, âgé de 43 ans, alors que cinq autres, âgés entre 21 et 38, ont été blessés et évacués à la polyclinique de Mendes par les éléments de la protection civile.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau d'escrocs et saisie de 32 milliards de centimes (Sûreté nationale)



Le Service central de lutte contre le crime organisé, dans sa deuxième opération qualitative en moins d'une semaine, a démantelé un réseau criminel organisé, spécialisé dans la fraude et l'escroquerie et saisi 32 milliards de centimes, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Suite à une opération qualitative effectuée par le Service central de lutte contre le crime organisé à Saoula (SCLCO) en début de semaine, qui s'est soldée par le démantèlement d'un réseau criminel organisé, spécialisé dans le blanchiment d'argent avec la saisie de sommes colossales d'argent en monnaie nationale et en devise, le même service a procédé au démantèlement d'un autre réseau criminel composé de sept (7) individus spécialisés dans la fraude et l'escroquerie" lit-on dans le communiqué.

Cette opération a permis de "saisir 32 milliards de centimes, 27.000 euros et 12 véhicules de différentes marques".

"Le réseau en question laissait croire aux victimes qu'elles bénéficiaient de l'achat de voitures neuves, faisant l'objet de saisie et de conflit juridique, dans le cadre d'un présumé filtrage de dossiers administratifs des groupes de montage de voitures.

Ces éléments ont eu recours à des manœuvres frauduleuses qui consistaient à appâter leurs victimes en leur vendant dans un premier temps, des voitures à des prix bas pour les inciter par la suite à effectuer plus de commandes" selon la même source.

Cette manœuvre a permis au réseau de "collecter des sommes astronomiques d'argent, de connivence avec certains cadres de l'administration publique, notamment une prétendue fonctionnaire qui a joué le rôle d'intermédiaire dans la concrétisation de ces transactions illégales", conformément aux explications fournies par la DGSN.

SÛRETÉ NATIONALE

Arrestation de 16 individus impliqués dans le saccage du train Thenia-Agha



Les services de la Sûreté urbaine de la circonscription administrative d'El Harrach (Alger) ont arrêté en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale 16 individus impliqués dans l'affaire de saccage du train Thenia-Agha, au niveau de la station de Oued S'mar-El Harrach, a indiqué, vendredi, un communiqué des Services de sûreté de la wilaya d'Alger.

Les accusés ont été arrêtés pour "rassemblement et atteinte à l'ordre public et destruction d'un bien de l'Etat par jet de pierre, en semant la peur et la terreur parmi les citoyens, précise le communiqué ajoutant que l'incident a été enregistré la semaine dernière au niveau de la gare de train de Oued S'mar après la rencontre CRB-USMA".

Après enquête, "16 accusés, des repris de justice âgés entre 15 et 46 ans, issus de la wilaya d'Alger ont été arrêtés, en attendant leur présentation devant le parquet territorial compétent pour le parachèvement des procédures légales", conclut le document.

BOUMERDES

Le projet de la station de dessalement de l'eau de mer de Corso avancé à 60%



Les travaux de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de Corso (Nord de Boumerdes) ont atteint un taux d'avancement estimé à 60%, a-t-on appris, jeudi, d'une source de la wilaya.

"La mise en service de ce projet est de nature à renforcer les capacités d'alimentation en eau potable des citoyens des régions Ouest et Est de Boumerdes, au même titre que ceux de la partie Est de la capitale", a indiqué, à l'APS, la chargée du service Audit à la direction de l'énergie et des mines, Nacima Moula. La capacité de production de cette station, en cours de réalisation sur une assiette de plus de 6 ha, est d'environ 80.000m³/jour, a-t-elle ajouté, assurant que "toutes les mesures et facilitations nécessaires ont été prises pour la réception de ce projet vital, au premier trimestre 2023, selon les délais contractuels". "Sa durée d'exploitation est de 30 ans", a-t-elle précisé, par ailleurs. La même responsable a souligné l'inscription de ce projet, dont le chantier a démarré en janvier dernier, dans le cadre du programme de développement d'urgence du Président de la République, pour une enveloppe de plus de 17 milliards de DA.

BATNA

Saisie de 6.000 capsules utilisées dans la fabrication de munitions

Les éléments de la 11^{ème} sûreté urbaine de la ville de Batna ont saisi 6.000 capsules utilisées dans la fabrication de munitions, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a été effectuée sur la base d'informations confirmées relatives à la possession par deux personnes de cette quantité de capsules utilisées dans la fabrication de munitions pour fusils de chasse, a ajouté le communiqué. Suite à l'établissement d'un plan ficelé, les deux suspects ont été arrêtés à bord d'un véhicule touristique au niveau d'une station service à la sortie de la ville de Batna avec en leur possession la quantité de capsules (12 et 16 mm), a indiqué le communiqué.

Les suspects âgés de 35 ans ont été présentés devant le parquet local, a ajouté le communiqué.

FOOT/ ALGÉRIE

Décès de l'ancien joueur de l'USM El-Harrach Nasreddine Salmi



L'ancien joueur de l'USM El-Harrach Nasreddine Salmi, est décédé jeudi à Alger à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de ses proches.

Considéré comme l'un des plus beaux produits de l'école harrachie avec son pied gauche magique, Salmi est ensuite parti en France pour embrasser une carrière professionnelle sous les couleurs de Sète (France).

Le défunt sera inhumé vendredi, au cimetière Sidi Tayeb (El-Harrach) après la prière d'Al-Djoumouaa.

PRÉSIDENCE

Le Président Tebboune reçoit des participants au colloque international sur l'Imam Al-Maghili

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, des participants au Colloque international sur "l'Imam Mohamed Ben Abdelkrim Al Maghili: Gouvernance, unité et stabilité des sociétés africaines", organisé à Alger les 12 et 13 décembre.

Il s'agit de l'Emir de Kano, Aminu Ado Bayero, du président de Usman Bauchi Foundation, Ibrahim Tahir Bauchi (Nigéria), du Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba (Sénégal), Cheikh Serine Hassen Sik, du président de la Maison du Coran "Meriem Niass", Omar Tidjani, du Sultan d'Agadez, Ibrahim Oumarou (Niger), du président de l'Association de l'Imam Ben Abdelkrim Al Maghili et son petit fils, M. Ibrahim Saidan, du Cheikh Karib Allah Nasser Kabar, chef de la confrérie Kadiria au Nigéria et en Afrique de l'Ouest ainsi que le petit fils de l'Imam Al-Maghili, Abdelkarim Sherif Ali Sherif, président d'Al Maghili Foundation. Dans une déclaration lors de cette rencontre,



Cheikh Serine Hassen Sik a exprimé au Président Tebboune ainsi qu'au peuple algérien sa gratitude pour l'accueil chaleureux, relevant que ce n'est point nouveau pour l'Algérie, "terre des chouhada et des héros, terre

du million et demi de chahid". Il a rappelé que "l'Algérie, dont la terre s'est abreuvée du sang des chouhada, ces héros qui ont donné un exemple unique de défense de la religion et de la dignité humaine (...) est la

source et l'origine de la confrérie Tidjanie". Pour sa part, Cheikh Karib Allah Nasser Kabar a déclaré: "Au Nigéria, nous nous considérons comme faisant partie de vous (...) notre pensée religieuse provient de l'Algérie (...) et nous devons nous unir".

Il a également transmis au président de la République les salutations du président nigérien, Mohammed Buhari, et celles des chefs de la confrérie Kadiria.

L'audience, qui a eu lieu au siège de la Présidence de la République, s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi et du chargé de mission auprès de la Présidence de la République, M. Hassouni Mohamed.

FOIRE - INDUSTRIE

FPA: les entreprises algériennes œuvrent à augmenter du taux d'intégration

Les entreprises algériennes des secteurs public et privé avancent à pas sûrs vers le renforcement de leurs capacités de production en augmentant les taux d'intégration à de plus hauts niveaux, a constaté l'APS lors d'une tournée à la Foire de la production algérienne (FPA) qui se poursuit jusqu'au 24 décembre au Palais des expositions (Jus maritimes).

Nombre d'entreprises participant à la FPA, parmi les 600 sociétés des deux secteurs, œuvrent à augmenter les taux d'intégration à des niveaux "inédits", en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a réitéré, lors de l'inauguration de la Foire, l'attachement de l'Etat à accompagner l'investisseur algérien pour la relance du produit national et la nécessité d'augmenter le taux d'intégration. Approchés par l'APS, les représentants de certaines entreprises ont déclaré qu'il était temps de réaliser les objectifs escomptés. A ce propos, le représentant de l'Etablissement de développement de l'industrie automobile à Tiaret, relevant de la direction des industries militaires, le colonel Moustafa Tlemceci a souligné que cette Foire se veut l'occasion pour "exposer les différents produits, notamment les camions, remorques, véhicules de transport et utilitaires". L'établissement compte augmenter le taux d'intégration pour l'ensemble des produits industrialisés, a-t-il dit, ajoutant que plusieurs sociétés actives dans le domaine du fer et de l'acier, les pneumatiques, les files électriques et autres ont donné des propositions en la matière.

Pour sa part, le représentant de l'Etablissement de construction et de réparation navales (ECRN) de Mers El Kébir (Oran), le commandant Ali El Ouahed Hamza a affirmé que le taux d'intégration variait entre 16 et 25% en fonction du produit final, ajoutant que l'entreprise œuvrait à renforcer ses échanges avec les entreprises nationales en vue d'atteindre, à l'avenir, un taux d'intégration de 100%. De son côté, le colonel Mohamed Faouzi Gharbi, directeur de production à l'EPIC Base centrale logistique (Blida) relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) spécialisée dans la fabrication des pièces de rechange et la réhabilitation des équipements stratégiques de l'ANP et des entreprises publiques et privées, a indiqué que son EPIC "participe à la 30e édition de la foire en vue de mettre en avant ces capacités de production en ce qui concerne les pièces de rechange pour réduire la facture d'importation".

"Le taux de fabrication des pièces de rechange avoisine les 45% en ce qui concerne la rénovation du matériels de guerre et la réhabilitation des équipements stratégiques notamment pour les entreprises à l'instar de Sonatrach, Sonelgaz et l'Algérienne des eaux (ADE)" selon le même responsable, ajoutant que l'entreprise ambitionne d'augmenter ses capacités de production en matière de pièces de rechange. Pour le secteur privé, le directeur d'approvisionnement de "Géant Electronics", Moussa Tiranti a indiqué que l'entreprise œuvrait "fournir un produit 100% algérien", expliquant que cette entreprise ne recourait à l'importation que dans l'absence d'intrants dans le marché local. "Nous avons des groupes industriels et non des unités de montage. Le taux d'intégration est très élevé et nous continuerons dans ce sens pour l'augmenter davantage dans le futur" a-t-il ajouté.

De son côté, le chargé de communication de la marque "Stream" des industries électroniques notamment les téléviseurs, Chems Eddine Benamrane a indiqué que le taux d'intégration de l'entreprise oscillait entre 30 et 40%, mettant en avant la présence de son entreprise dans les marchés européens (Espagne, Portugal, Italie) grâce à son potentiel et à la qualité de ses produits. Le directeur commercial de l'entreprise "Ceram Decor" spécialisée dans la céramique, Mokhtar Ilyes a souligné que la foire était une grande occasion pour les entreprises algériennes, toutes spécialités confondues, de faire connaître leurs produits et leurs services, mais aussi les échanger en vue de parvenir à présenter un produit 100% national, notant que l'entreprise a atteint un taux d'intégration de 30 à 35% et ambitionnait d'atteindre les 50% dans le futur. Même constat pour l'entreprise "Dimel" spécialisée dans le domaine de l'énergie et de l'électricité (éclairage public et panneaux solaires), qui elle aussi a atteint un taux d'intégration de 40 à 50% selon son responsable commercial, Ibrahim Amara. L'ingénieur de la société "Sym - Algeria Ham Motors" spécialisée dans la fabrication des motos, Abdelkrim Belguidoum a fait savoir que le taux d'intégration dans cette société dépassait les 26%, estimant que l'extension de l'usine située à Ain Azel (Sétif) allait permettre d'accroître ce taux notamment après l'intégration des ateliers de pièces en plastique et de peinture à l'usine.

APS

APN

La commission des affaires juridiques écoute un exposé sur le projet de loi fixant l'organisation des deux chambres du Parlement

La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté jeudi un exposé sur les modifications introduites au projet de loi définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. Présidée par, Zahir Kheladi, la Commission a écouté la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar qui a présenté un exposé sur le projet de loi organique amendement et complétant la loi organique 12-16 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

L'audition s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, chargé de législation, Ouahid Al Sid Chikh. Rappelant l'importance de ce projet qui sera soumis pour

examen, le président de la commission a précisé que les modifications prévues visaient à "organiser le fonctionnement du Parlement en termes de législation et de contrôle, missions effectuées par les membres du Parlement". Selon M. Kheladi, ces modifications ont pour objectif de "garantir plus d'efficacité et d'équilibre en matière de relation fonctionnelle liant le Parlement à l'appareil exécutif". Dans ce sillage, il a annoncé qu'une réunion a été consacrée aux présidents des groupes parlementaires pour qu'ils puissent émettre leurs opinions sur ce projet de loi. De son côté, Mme Azouar a mis l'accent sur l'impératif d'"adapter les dispositions de cette loi organique aux nouvelles exigences et dispositions prévues par l'amendement constitutionnel figurant parmi les réformes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Ce texte vise à "permettre aux commissions permanentes des deux chambres du parlement, en parfaite coordination avec le gouvernement, d'auditionner les membres du

gouvernement concernant les sujets d'intérêt public, et exiger du gouvernement de présenter les documents et les informations nécessaires demandés par les membres du parlement dans l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception de celles à caractère confidentiel ou stratégique".

Il a également été suggéré d'"accorder aux membres du parlement la possibilité d'interroger le gouvernement sur les questions nationales et sur l'application des lois, une première dans l'histoire des constitutions algériennes", selon la même source.

Quant au volet législatif, le texte suggère d'"insuffler un caractère juridique à cette procédure urgente à travers la création d'un nouveau service fixant les modalités d'étude de projets de loi et leur adoption conformément à cette procédure". Mme Azouar, à ce propos, indique que le projet de cette loi organique "a initialement fixé un délai de 10 jours maximum pour l'adoption définitive des projets de loi à caractère spécifique ou prioritaire".

CONSEIL DE LA NATION

52 bibliothèques publiques créées au cours des trois prochaines années (ministre)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé jeudi à Alger la création, au cours des trois prochaines années, de 52 bibliothèques publiques pour un montant de 1,5 milliard de DA, permettant de générer 1.050 nouveaux postes d'emploi.

Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Rabah du parti du Front de libération nationale (FLN), sur les mesures prises pour achever le programme des bibliothèques publiques de lecture au niveau national, Mme Mouloudji a précisé que le ministère de la Culture "n'a ménagé aucun effort pour mettre en place un réseau de bibliothèques publiques qui couvre l'ensemble du territoire national".

Elle a également fait état de l'acquisition, au titre de l'année en cours, de "248.104 exemplaires au profit de plus de 40 wilayas", et de "la distribution de 272.776 livres à travers les dix wilayas nouvellement créées", en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui

veille à généraliser l'action culturelle et à promouvoir la lecture dans toutes les régions du pays.

Par ailleurs, la ministre a annoncé l'organisation, à Adrar, de "la 2e session de formation nationale au profit de 23 bibliothèques principales de lecture publique afin d'accélérer les opérations de mise en réseau numérique et technologique fin janvier prochain", en sus des "des assises nationales sur le livre et l'édition les 28 et 29 décembre en cours, avec la participation de différents secteurs ministériels concernés et des acteurs du domaine de l'édition, du livre et de la lecture".

A une question du sénateur Taher Ghazil (Front El-Moustakbal) sur la restauration du Palais "Metlili Châamba" dans la wilaya de Ghardaïa, Mme Mouloudji a précisé que ce palais, classé depuis 1982 patrimoine national, "a bénéficié de nombreuses opérations de restauration afin de préserver son cachet urbanistique, lesquelles ont été menées sous la tutelle du secteur de la culture et avec l'association des élus locaux et de la

société civile". Dans ce cadre, la première responsable du secteur a souligné que "la restauration dudit palais est une opération inscrite en 2014 au profit de la wilaya de Ghardaïa, avec un programme prévoyant une enveloppe de 100 milliards de centimes pour restaurer tous les Ksour de Ghardaïa, sachant que ceux-ci sont gérés par la Direction du logement de la même wilaya et non par la Direction de la culture et des Arts". "Les services techniques de la wilaya de Ghardaïa ont inspecté les maisons concernées par la restauration au sein des palais, à l'instar de +Ksar Metlili+ dont le nombre a atteint 461", a-t-elle précisé, faisant état d'instructions fermes données aux services centraux en vue d'assurer l'accompagnement technique à cette opération.

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, Abderrahmane Guenchouba du Rassemblement national démocratique (RND), relative projets du pôle culturel de la wilaya de Djelfa qui ne sont pas entrés en service en dépit de leur réception en 2014, la minis-

tre a expliqué que "cette situation est due à la décision du gel de la création de nouveaux établissements, prise en 2015 et dont nous œuvrons à atténuer les impacts de façon continue avec les différents services concernés tout en prenant en considérant les équilibres financiers de l'Etat".

"La wilaya de Djelfa a bénéficié ces dernières années de plusieurs projets, notamment la maison de la culture, le théâtre régional, la bibliothèque principale de lecture publique et 23 bibliothèques dans différentes communes, en plus de l'annexe de l'école régionale des Beaux-Arts et l'annexe de l'institut régional de formation musicale" a-t-elle ajouté.

Mme Mouloudji, a, par ailleurs, évoqué des projets réalisés et d'autres dont le cadre juridique est en cours de réalisation, à savoir "sept (7) bibliothèques de lecture publique dans les communes, un centre de cultures populaires locales et une annexe du Centre national de recherche préhistorique, d'anthropologie et d'histoire (CNRPAH)".

AGRICULTURE

Distribution prochaine de plus de 97.000 hectares de terres aux investisseurs dans le Sud du pays

Plus de 97.000 hectares de terres agricoles seront distribués dans les prochains jours au profit des investisseurs dans le Sud du pays, et ce, dans le cadre de l'investissement structuré dans le grand Sud algérien, a annoncé, jeudi, un cadre au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le programme tend à parvenir à distribuer 500.000 hectares d'ici fin 2025 et un (1) million d'hectares à l'horizon 2030, a précisé M. Miloud Tria, chargé d'études et de synthèse auprès du ministère, lors de la présentation d'une communication sur la stratégie du secteur, organisée en marge de la Foire de la production algérienne (FPA 2022), au Palais des expositions.

Dans le cadre du développement de la filière céréalière, M. Tria a souligné l'objectif d'atteindre 3 millions d'hectares de terres cultivées destinées à la céréaliculture lors de la prochaine saison, relevant le recours, pour la première fois, au drones pour le recensement des terres agricoles au niveau national. Concernant les ressources hydriques, le même responsable a fait état d'un système incitatif adopté par l'Etat en terme d'économie d'eau, précisant que le soutien des opérations d'irrigation et de collecte des eaux dans les grands bassins a atteint un taux de 60% au niveau national. M. Tria a cité une étude sur la valorisation des zones habilitées pour la production céréalière d'un haut rendement, tandis que les autres régions sèches, non adaptées à cette filière, seront orientées vers d'autres cultures résistantes au climat sec. Le même intervenant a rappelé, dans ce sens, que le plan spécial pour la plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse, tels que les pistachiers, les amandiers et les grenadiers, était en cours, ajoutant que l'Etat se chargera de l'acquisition de ces arbres pour les agriculteurs et leur plantation à titre gracieux.

Sur l'investissement structuré dans le Sud, le même responsable a souligné que ce nouveau plan visait à mettre en valeur les terres sahariennes et à focaliser sur les filières stratégiques, en vue de réaliser l'autosuffisance à moyen terme, notamment dans les filières céréalière et laitière qui viennent en tête de la facture d'importation des produits alimentaires.

M. Tria a fait état, par ailleurs, d'un projet promoteur pour la filière lait relatif à la réalisation d'une usine de production de lait à Rouiba à Alger, en vue de renforcer la production et répondre à la grande demande sur ce produit. Selon M. Tria, l'Etat œuvre à rationaliser l'importation de la poudre de lait et à consacrer plus de 80% de cette poudre à la production du lait subventionné, ajoutant que cette mesure permettra aux éleveurs locaux au niveau des fermes, de s'orienter vers l'utilisation du lait frais pour la production des dérivés du lait à la grande valeur ajoutée.

Concernant la filière de la pomme de terre qui est considérée comme une denrée essentielle, il a cité les mesures prises pour relancer cette filière, faisant état d'un important stock stratégique réalisé grâce aux orientations données aux établissements et aux offices sous tutelle à cet effet. Pour M. Tria, les fluctuations des cours des produits alimentaires stratégiques et des matières premières sur les marchés mondiaux du fait des crises économiques et de la situation politique mondiale actuelle, en sus des changements climatiques, ont incité les Pouvoirs publics à revoir la stratégie de la sécurité alimentaire en Algérie, pour la rendre plus résiliente face à ces changements, et ce, en focalisant sur la production des cultures stratégiques et des intrants, dont les semences et les engrais.

SONATRACH

L'IAP sous tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur

L'Institut Algérien du Pétrole (IAP), relevant du Groupe Sonatrach, a obtenu la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, indique jeudi un communiqué de Sonatrach. "L'Institut Algérien du Pétrole (IAP) de Sonatrach a obtenu avec succès la tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mests)", souligne le document. Cette tutelle, ajoute la même source, "autorise l'Institut Algérien du Pétrole à délivrer des diplômes universitaires de master reconnus par le Mests et ce, dans diverses disciplines liées aux métiers de base de Sonatrach, telles que la

géologie pétrolière, la géophysique et le raffinage & pétrochimie". Cette reconnaissance délivrée par le ministère donnera la possibilité à l'IAP, "dès la prochaine rentrée universitaire, de procéder à la sélection de candidats licenciés, sur la base d'un concours national, et de leur prodiguer une formation de qualité adaptée aux exigences et attentes de Sonatrach en matière de connaissances et de compétences", expli que le communiqué. "Ce nouvel acquis permettra à l'Institut Algérien du Pétrole d'accompagner la politique menée par Sonatrach en matière de développement des compétences, notamment dans le cadre de son projet "Transformation Ressources Humaines+", a-t-on précisé.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

La commission des affaires juridiques écoute un exposé sur le projet de loi fixant l'organisation des deux chambres du Parlement

La Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté jeudi un exposé sur les modifications introduites au projet de loi définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Présidée par, Zahir Kheladi, la Commission a écouté la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar qui a présenté un exposé sur le projet de loi organique amendant et complétant la loi organique 12-16 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement. L'audition s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, chargé de législation, Ouahid Al Sid Chikh.

Rappelant l'importance de ce projet qui sera soumis pour examen, le président de la commission a précisé que les modifications prévues visaient à "organiser le fonctionnement du Parlement en termes de législation et de contrôle, missions effectuées par les membres du Parlement".

Selon M. Kheladi, ces modifications ont pour objec-



tif de "garantir plus d'efficacité et d'équilibre en matière de relation fonctionnelle liant le Parlement à l'appareil exécutif". Dans ce sillage, il a annoncé qu'une réunion a été consacrée aux présidents des groupes parlementaires pour qu'ils puissent émettre leurs opinions sur ce projet de loi.

De son côté, Mme Azouar a mis l'accent sur l'impératif d'"adapter les dispositions de cette loi organique aux nouvelles exigences et disposi-

tions prévues par l'amendement constitutionnel figurant parmi les réformes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce texte vise à "permettre aux commissions permanentes des deux chambres du parlement, en parfaite coordination avec le gouvernement, d'auditionner les membres du gouvernement concernant les sujets d'intérêt public, et exiger du gouvernement de présenter les documents et les

informations nécessaires demandés par les membres du parlement dans l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception de celles à caractère confidentiel ou stratégique".

Il a également été suggéré d'"accorder aux membres du parlement la possibilité d'interroger le gouvernement sur les questions nationales et sur l'application des lois, une première dans l'histoire des constitutions algériennes", selon la même source.

Quant au volet législatif, le texte suggère d'"insuffler un caractère juridique à cette procédure urgente à travers la création d'un nouveau service fixant les modalités d'étude de projets de loi et leur adoption conformément à cette procédure". Mme Azouar a, à ce propos, indiqué que le projet de cette loi organique "a initialement fixé un délai de 10 jours maximum pour l'adoption définitive des projets de loi à caractère spécifique ou prioritaire".

EDUCATION

Les postes destinés aux diplômés des ENS leur sont exclusivement réservés (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé jeudi à Alger que les diplômés des Ecoles normales supérieures (ENS) étaient prioritaires dans les recrutements du secteur, soulignant que les postes qui leur sont destinés leur sont exclusivement réservés.

Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales destinées à des membres du gouvernement, le ministre a précisé que l'opération de titularisation d'environ 60 000 enseignants contractuels, décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres tenu dimanche dernier, "a été favorablement et largement accueillie dans le secteur de l'Education", rassurant les diplômés des ENS que "la titularisation des enseignants contractuels n'a pour objectif de toucher aux postes réservés

aux diplômés des écoles normales", étant donné, a-t-il dit, que "ces postes sont vacants, alors que les postes réservés aux diplômés des écoles normales supérieures leur sont exclusivement réservés".

Répondant à une question sur les programmes scolaires, le ministre a réaffirmé que "la référence générale pour les programmes adoptés tire ses fondements de la Constitution et de la loi d'orientation pour l'éducation", ajoutant que "la question de la révision des programmes scolaires a été introduite dans le plan d'action du ministère de l'Education Nationale issu du plan d'action du gouvernement, selon un calendrier fixé et des dates précises".

A cet égard, il a indiqué que le Conseil national des programmes "œuvre actuellement à la révision des programmes scolaires pour suivre les évolutions de la société algérienne et s'adapter aux déve-

loppements scientifiques et technologiques, tout en œuvrant à la concrétisation des décisions du Président de la République dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement". Par ailleurs et en réponse à une question relative à la possibilité de remplacer l'examen du baccalauréat par une évaluation continue tout au long de l'année, M. Belabed a estimé que cet examen est "le moyen le plus efficace pour évaluer les élèves et leur délivrer un diplôme, sur la base des résultats obtenus et les options déterminées par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique".

Le baccalauréat, réalise également le principe de l'égalité des chances pour tous les élèves à travers le pays, d'autant plus que ses examens sont unifiés et sa crédibilité est garantie".

UNIVERSITÉ

L'Université algérienne, une valeur ajoutée dans le développement national (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, jeudi à Alger, que l'Université algérienne "sera une valeur ajoutée dans le développement national et une université citoyenne".

La déclaration du ministre intervenait lors de l'inauguration, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, d'un pavillon dédié aux projets des start-up à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar.

Considérant ce pavillon comme "un vivier de l'innovation", avec l'accompagnement du secteur de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Baddari a précisé que la création des start-up "est à même de relancer le rôle de l'université dans la création des richesses et de nouveaux emplois". Il a également indiqué que l'avenir du secteur "sera prospère" après la création de nombre de

startups visant "à transformer le produit cognitif en une richesse commercialisable".

M. Yacine El Mahdi Oualid a, pour sa part, salué la complémentarité entre son secteur et celui de l'Enseignement supérieur en vue de "développer l'esprit entrepreneurial", mettant l'accent sur l'importance que le gouvernement accorde à l'Université, étant "un moyen pour réaliser le développement et la prospérité de l'économie".

"Toutes les conditions sont réunies pour les universitaires afin de créer un maximum de startups", selon le même responsable, expliquant que ce type d'entreprises "est en net développement grâce aux mesures incitatives et facilitations assurées par l'Etat". Les deux ministres ont inspecté le plateau technique d'analyses physico-chimiques à l'USTHB, puis se sont rendus à l'Ecole supérieure d'informatique (ESI) à Oued Smar pour s'enquérir des projets innovants réalisés par des étudiants de cette école.

PROTECTION DES ZONES HUMIDES

Remise de l'étude du projet d'aménagement du lac d'El-Méniâa

Une étude du projet d'aménagement et de préservation du lac d'El-Méniâa a été remise aux autorités locales, a annoncé jeudi dans cette wilaya la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi.

"Une étude du projet d'aménagement du lac d'El-Méniâa aux fins de sa protection de l'exploitation illégale a été remise aux autorités de la wilaya dans le cadre des efforts déployés par le ministère portant préservation des zones humides classées univertuelles", a indiqué Mme Moualfi lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Réalisée par un bureau d'études spécialisé dans le domaine, l'étude du projet d'aménagement et de préservation du lac d'El-Méniâa prévoit un système géographique d'observation et de suivi continu de la situation de cette zone humide, a expliqué la ministre.

Mme Moualfi a entamé sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection du lac d'El-Méniâa, situé dans la commune de Hassi-El-Gara, à quelques encablures de la ville d'El-Méniâa où elle a pris connaissance, à la lumière d'un exposé sur la situation de



ce plan d'eau, de l'opération de recensement de la richesse avifaune migratrice nidifiant dans ce site.

La ministre a également inspecté le Centre d'enfouissement technique (CET) de la commune et s'est enquis de ses activités et de la gestion des déchets au niveau du site, avant d'appeler les jeunes à adhérer aux activités de recyclage des déchets car, a-t-elle dit, le ministère, qui réitère son accompagnement aux investisseurs dans ce créneau,

appelle à l'investissement dans ce domaine.

Dans la même région, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables s'est intéressée au drain principal, à l'entrée Sud de la commune d'El-Gara, et écouté les explications relatives à sa gestion, avant d'appeler à faire preuve de responsabilité dans la préservation du fonctionnement naturel de ce drain.

Un exposé inhérent au programme des futurs projets afférents à l'environnement

dans la nouvelle ville d'El-Méniâa, a été présenté à Mme Moualfi, notamment la réalisation d'un Centre de tri et d'enfouissement des déchets urbains (CTEDU), la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP), une pépinière et une bande verte de 150 ha.

La visite de la ministre a été sanctionnée par la tenue d'une rencontre avec les associations versées dans le domaine de l'environnement qui ont mis à profit la présence de la ministre pour soulever une série de préoccupations liées au volet environnement.

En réponse aux doléances formulées, Mme Moualfi a convié les associations à s'impliquer dans les actions de développement local durable, avant de souligner les efforts des pouvoirs publics, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à accompagner et à appuyer les jeunes au montage de leurs start-up.

INDUSTRIE

Oum El Bouaghi: travaux d'aménagement fin décembre de la seconde tranche de la zone d'activités et de stockage

Des travaux portant aménagement de la seconde tranche de la zone d'activités et de stockage de la ville d'Oum El Bouaghi seront lancés fin décembre en cours, a-t-on appris jeudi du chef de la subdivision de construction et de l'urbanisme de la daïra d'Oum El Bouaghi, Yahya El Abdaoui. Les actions à entreprendre dans le cadre de cette opération ayant nécessité la mise en place d'une enveloppe financière évaluée à 400 millions DA portent sur la réalisation des routes et des trottoirs, le raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel, l'extension du réseau de la fibre optique et de l'éclairage public, a-t-il détaillé. Ce projet, d'une superficie estimée à 100 hectares, offre une assiette foncière totalisant 189 lots de terrains, a précisé le même responsable. La zone d'activités et de stockage, implantée au chef-lieu de wilaya, abrite plusieurs investisseurs qui activent dans divers secteurs, à l'instar de la production parapharmaceutique et les matériaux de construction en plus d'une laiterie et un abattoir, a détaillé la même source.

TRANSPORT

Téléphérique d'Oran: derniers essais techniques avant sa mise en service à la fin de ce mois de décembre

Les derniers essais techniques du téléphérique de la ville d'Oran ont été effectués, jeudi, avant son entrée en service les prochains jours après avoir fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a supervisé les essais techniques d'une des télécabines le long de la ligne aller-retour, à partir de la station du Mont Murdjadjjo jusqu'à celle du quartier Haï Ennassr (ex-Derb), dans le centre-ville, via la station "Si Salah" (ex-Planteurs).

A cette occasion, il a insisté sur l'intensification des opérations de reboisement et d'aménagement externe au niveau des trois stations de ce moyen de transport avant sa mise en service, à la fin du mois de décembre courant. Des essais techniques du téléphérique ont récemment été lancés avec des télécabines vides sur une distance d'environ 1.900 mètres, rappelle-t-on. Le coût total du projet de réhabilitation et de modernisation du téléphérique d'Oran, confié à une société suisse-autrichienne, est de plus de 1,47 milliard DA. Ce moyen de transport moderne est composé de 36 télécabines de huit (8) places chacune.

Il assurera le transport de 1.200 personnes par heure, a-t-on indiqué.

OLÉICULTURE

Bouira: plus de 5 millions de litres d'huile d'olive de production attendus cette saison (DSA)

Une production de plus de cinq millions de litres d'huile d'olive est attendue cette saison à Bouira, où la campagne de cueillette des olives a déjà été lancée depuis quelques jours, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

"Nous tablons sur une production de plus de 5 millions de litres d'huile d'olive pour la saison 2022-2023. La campagne de cueillette a déjà démarré dans plusieurs régions de la wilaya", a expliqué Mme Salima Kerkoud, responsable à la DSA. Bouira dispose d'une superficie oléicole globale de plus de 37.000 ha, dont 28.000 sont productifs, a rappelé Mme Kerkoud au cours d'une visite de travail du wali Abdelkrim Laâmour à Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), où il a supervisé la campagne oléicole. A noter que la filière oléicole à Bouira a bénéficié du programme d'appui au secteur agricole (PASA) financé par l'union européenne (UE). Le PASA concerne le "Pôle Soummam" couvrant les wilayas de Bouira, Tizi Ouzou et Béjaïa. 300 agriculteurs et 15 cadres du secteur ont été formés par les services relevant de ce programme, a fait savoir M. M. Louisa Amirat, responsable à la DSA en charge des brigades de contrôle ainsi que du PASA. Le même programme est destiné également à soutenir les porteurs de projets dans la filière oléicole à travers les trois wilayas, a-t-elle ajouté.

APB

TOURISME

Bejaia: une délégation internationale de chercheurs sur les traces de l'Imam à El Maghili

Une délégation de chercheurs ayant participé au récent colloque international sur l'imam et érudit, Abdelkrim El Maghili, a fait une escale, jeudi à Bejaia, pour visiter les monuments phares de la ville, notamment sa Casbah où a enseigné l'illustre maître de la sociologie Abderrahmane Ibn Khaldoun.

La délégation, composée de descendants du cheikh El Maghili, de personnalités et de chercheurs d'une vingtaine de pays dont l'Inde, le Pakistan, la Nigeria, la Jordanie et l'Irak, a découvert la Casbah qui est une forteresse de l'époque Almohades, reprise en main et fortifiée en garnison par les espagnols au 15e siècle.

Elle a constitué un lieu privilégié d'enseignement et de diffusion du savoir entre le 11e et le 15e siècle, recevant des cohortes d'apprenants de plusieurs continents dont le mathématicien italien Leonardo Fibonacci, auteur de la diffusion en Europe des chiffres arabes.

D'autres sommités intellectuelles de l'époque ont également séjourné, étudié ou enseigné dans son antre, à l'instar d'El Ishbili, Sidi-Boumediene, Athaalibi, Sidi-Touati, et tant d'autres que les livres d'histoire évoquent en terme élogieux, les qualifiant de princes de la science.

Abdelkrim El Maghili faisait partie des sommités.

Il a poursuivi ses études dans ces lieux, notamment sous la houlette de Cheikh Athaalibi, avant de rejoindre Tlemcen dont il est natif.

Les hôtes de Bejaia ont dit avoir pris "un réel plaisir" à visiter cet espace, qui "représente encore un véritable concentré d'histoire". Au cœur de la citadelle, se trouve aussi, la célèbre mosquée Elmohades qui a servi de structure de prière, mais aussi de lieu d'enseignement et de réunion pour des savants et des princes Hammadites. Son rayonnement a atteint quasiment tout le monde musulman mais surtout le moyen orient,

notamment l'Egypte, la Jordanie et l'Irak. "Bejaia peut être fière de ses savants, d'Ibn Khaldoun, de Abdelhak El Ishbili, de Sidi-Boumediene, et de toutes leurs contributions pour le progrès et la science", a souligné, plein d'enthousiasme, le jordanien, Ibrahim Badis Abdelmadjid, qui s'est dit "ravi" de découvrir ce monument, en particulier et Bejaia en général, qu'il n'a pas eu l'occasion de visiter malgré ses multiples visites en Algérie.

Metbolli Chawq Bara, du Nigéria, a pour sa part déclaré: "ça me fait quelque chose de marcher, ici, sur les pas d'Ibn Khaldoun et dans cet espace du savoir, d'où ont éclaté les lumières de la connaissance". Bordj Moussa, un autre vestige monumental sur les hauteurs de la ville, et qui fait également office de musée de Bejaia, le fort Abdelkader, Yemma Gouraya, ont tous ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs trésors à leurs illustres visiteurs.

ENERGIE

Guelma: plus de 190 foyers raccordés en gaz naturel dans la commune de Boumahra Ahmed

Au total, 192 foyers de la mechta de Deouahka dans la commune de Boumahra Ahmed, wilaya de Guelma, ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel. Le chef de l'exécutif local Hourriya Agoune, a présidé la cérémonie de mise en service du gaz naturel au profit de ce nombre d'habitants, avant de procéder à la visite de l'un des foyers ayant bénéficié de cette opération. Selon les explications présentées sur place par le représentant de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz au wali, l'opération d'alimentation en cette énergie de cette zone rurale a porté sur la pose d'un réseau long de 18 km. La concrétisation de cette opération, a-t-on encore fait savoir, a mobilisé un budget d'investis-

sement dépassant 93 millions DA, puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Des habitants bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction quant à la concrétisation de ce projet, coïncidant avec la saison d'hiver connue par son climat froid et la fin de leur souffrance concernant la recherche de la bonne du gaz butane. Dans la même mechta, Mme Agoune a procédé d'autre part à la visite d'un projet consistant en le raccordement de l'école primaire Mohamed Selatniya, au réseau du gaz naturel, avant de s'enquérir des conditions de scolarisation des élèves. La même responsable a écouté également les préoccupations des parents d'élèves, puis a donné des instructions aux responsables du

secteur de l'éducation relatives à l'accélération du lancement du projet de l'extension de cet

établissement scolaire, l'unique du genre au niveau de cette zone rurale.

HABITAT

Relizane: attribution de 200 logements publics locatifs à Oued R'hiou

Deux-cents (200) logements publics locatifs (LPL) ont été attribués jeudi à leurs bénéficiaires dans la commune de Oued R'hiou (Relizane), a-t-on appris auprès des services de cette collectivité locale. Les autorités de wilaya, accompagnés par des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ont pris part à la cérémonie symbolique de remise des clés aux bénéficiaires des nouveaux logements qui font partie d'un quota de 1.016 unités.

Ces nouveaux logements sont situés au niveau du pôle urbain "Echra", sur les hauteurs de la ville d'Oued R'hiou, a indiqué la même source. La wilaya de Relizane a distribué, cette année, plus de 3.000 logements de différentes formules dont plus de 1.800 unités de type public locatif (LPL) au chef lieu de wilaya, a-t-on affirmé à la Direction locale du logement.

AGRICULTURE - FEMMES RURALES

Oran : transition réussie des femmes rurales de l'agriculture traditionnelle vers l'investissement

Des femmes rurales de la wilaya d'Oran ont réussi avec succès la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'investissement, avec l'objectif d'améliorer la production et assurer ainsi une sécurité alimentaire, et ce, avec l'accompagnement et le soutien de l'Etat, qui a adopté une politique nationale de promotion et de développement du secteur de l'agriculture.

Des femmes rurales ont relevé le challenge de diversifier leurs activités, en investissant, a expliqué Sabrina Hirèche, experte agronome à la direction des Services agricoles (DSA), divers créneaux comme la céréaliculture, l'aliment du bétail, l'élevage de vaches laitières, l'apiculture et l'arboriculture.

Elles se sont également lancées dans l'expérimentation de nouvelles cultures comme la culture du safran, des plantes médicinales ou encore la fabrication des fromages afin de diversifier leurs activités et investir de nouveaux espaces. "Le succès de toutes ces expériences est indiscutable", a-t-elle souligné.

L'appui apporté par l'Etat en matière d'irrigation a encouragé plusieurs femmes à étendre et diversifier leurs activités. Deux des neuf agricultrices ayant déposé des dossiers ont bénéficié du soutien pour lancer l'irrigation au goutte-à-goutte en 2022, a fait savoir l'experte, indiquant que ce soutien oscille entre 30 et 50% des coûts des travaux de forage de puits et l'acquisition des équipements.

Concernant le raccordement des exploitations et des périmètres agricoles au réseau de distribution d'électricité, la DSA a approuvé, cette année, 20 dossiers présentés par des femmes rurales en vue de bénéficier de cette source d'énergie vitale. Quelque 70 requêtes ont été formulées dans ce sens par d'autres paysannes et l'étude du reste des dossiers se poursuit normalement, a-t-on ajouté.

Les femmes rurales bénéficient également d'un accompagnement technique continu de la part des cadres de la DSA en matière de santé des végétaux et d'orientations vétérinaires ou agricoles. Elles portent un "grand intérêt à la for-



mation afin d'acquérir de nouvelles compétences et maîtriser les dernières techniques utilisées pour améliorer leurs productions", a assuré, pour sa part, le directeur de la Chambre d'agriculture, Zaddam Houari, relevant l'importante présence des femmes rurales aux sessions de formation organisées par la chambre, notamment dans les domaines de la fabrication de fromage et de la culture des plantes médicinales. La Chambre d'agriculture a enregistré l'adhésion de 37 femmes rurales actives dans les différentes filières de l'agriculture et de l'élevage de janvier dernier à ce jour. "La chambre compte 946 inscrites", a détaillé M. Zaddam. Sur le terrain, trois associations exerçant à Oran accompagnent des femmes rurales encore attachées à l'agriculture traditionnelle, en les formant et commercialisant leurs produits lors d'expositions et salons locaux ou nationaux, afin de leur permettre de nouer des contacts, diversifier leurs sources de revenus et préserver des produits originaux et naturels. Depuis que les femmes rurales s'intéressent à l'investissement agricole à travers l'expansion et la diver-

sification de leurs activités dans différentes filières de l'agriculture et de l'élevage, elles ont pris conscience de l'importance d'adhérer à la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) pour pérenniser leurs activités. Actuellement, 32 femmes rurales actives dans diverses filières agricoles, comme la céréaliculture et l'élevage, et deux associations oeuvrant dans la promotion des femmes rurales possèdent des parts sociales à la CNMA, selon les statistiques de la direction régionale de cette instance.

Des modèles de réussite

Sihem Benderia, qui pratique l'élevage de vaches laitières depuis 2018, fait partie des femmes rurales ayant réussi la transition de l'agriculture traditionnelle à l'investissement, grâce au soutien apporté par l'Etat dans la filière lait et fourrages, et l'accompagnement des techniciens des services de la DSA et des vétérinaires.

Débutant avec un cheptel de 30 vaches laitières, son exploitation compte aujourd'hui 80 têtes en plus de

20 autres génisses. Mme Benderia a indiqué que l'utilisation de l'outil informatique dans la gestion de l'élevage de vaches lui a permis d'augmenter la production de lait à 1.300 litres par jour, qu'elle collecte et vend directement à une laiterie d'Es-Senia. Pour diversifier son activité, cette femme de 37 ans plante des arbres fruitiers, notamment des oliviers, sur une superficie de deux hectares, sur les trois qui compte sa ferme. L'hectare restant est consacré au pâturage du cheptel, a-t-elle indiqué.

Mme Benderia s'est lancée dans la culture de l'olivier encouragée par le soutien de l'Etat dans le domaine de l'irrigation, utilisant la technique de goutte à goutte, qui présente de nombreux avantages. Cette réussite a également été atteinte par Mme Linda Achilli, qui a choisi d'investir le créneau de conditionnement des produits agricoles locaux. Elle s'est lancée, au début de son projet, dans le conditionnement artisanal de l'huile d'olive. Le produit a été très apprécié par le consommateur, ce qui l'a encouragé à développer cette activité pour inclure le conditionnement de figues sèches, le sirop de dattes et le couscous à base d'herbes variées confectionné par des femmes rurales de Hassi Bounif, Hassi Amer et Sidi El Chahmi.

Bénéficiant d'une aide de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, Mme Achilli est passée d'une production traditionnelle à une production industrielle, en utilisant des machines de conditionnement des produits et de séchage du couscous et autres produits agricoles, comme les fruits et légumes. Ses produits sont très appréciés par les consommateurs, ce qui l'encourage à étendre son affaire.

INDONÉSIE

Le bilan du séisme de novembre s'alourdit à 602 morts

Le bilan du séisme qui a frappé en novembre l'île de Java, la principale île de l'Indonésie, a presque doublé pour atteindre 602 morts, a déclaré vendredi un responsable de l'administration locale, après un nouveau décompte dans la ville la plus touchée. "Si quelqu'un meurt, les habitants de Cianjur l'enterrent souvent immédiatement. En raison de la situation de panique, les personnes décédées ont été immédiatement enterrées par leurs proches sans en avertir l'agence sanitaire", a déclaré le porte-parole de l'administration locale, Adam, qui, comme beaucoup d'Indonésiens, ne porte qu'un seul nom. Le précédent bilan faisait état de 334 morts. Située sur la "ceinture de feu" du Pacifique où les plaques tectoniques se rencontrent, l'Indonésie est régulièrement confrontée à des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques.

TURQUIE

9 blessés par une bombe contre un véhicule de police à Diyarbakir

Neuf personnes ont été blessées vendredi dont huit policiers par l'explosion d'une bombe au passage d'un véhicule de la police près de Diyarbakir, la principale ville du sud-est de la Turquie en majorité peuplée de Kurdes, ont indiqué les autorités locales. Selon un communiqué du bureau du gouverneur, la bombe était dissimulée dans une voiture garée sur le bas-côté, qui a explosé au passage d'un fourgon de la police anti-émeute en fin de nuit vers 5H00 locales (2H00 GMT). Ces policiers circulaient sur la route principale conduisant de Diyarbakir à Mardin, localité touristique située à 30 km à vol d'oiseau de la frontière syrienne. Cette explosion, la première depuis plus de cinq ans près de Diyarbakir, survient dans un contexte tendu, après une série de raids aérien de l'armée turque contre les groupes armés kurdes, dont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

SKIKDA

Remise de 2900 colis à des enfants des familles victimes des feux de forêts

Le commandement général des scouts musulmans d'Algérie (SMA) et le bureau d'Alger de l'organisation des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) ont entamé jeudi de Skikda l'opération de distribution de 2.900 colis d'aides aux enfants des familles sinistrées par les feux de forêts survenus l'été dernier ciblant les wilayas de Skikda, El Tarf et Souk Ahras, a-t-on indiqué auprès de cette organisation. Cette action vise à apporter des aides aux familles sinistrées et en particulier à leurs enfants, déclaré à l'APS, le délégué aux relations internationales des SMA, Abderrezak Hathiri, en marge du départ, devant le siège de la wilaya de Skikda, de la

première caravane de dons.

M. Hathiri a souligné que la wilaya de Skikda a été choisie pour donner le signal de départ de la première caravane de solidarité, qui distribuera 1.000 colis aux enfants des communes d'El Hadaïk et de Ramdane Djamel, chaque coli contenant des effets vestimentaires pour l'hiver, des fournitures scolaires et autres produits d'hygiène (savon, dentifrice, etc).

Une caravane similaire prendra le départ devant le siège de la wilaya d'El Tarf pour offrir à leurs destinataires 800 colis, une troisième caravane prendra le départ devant le siège de la wilaya de Souk Ahras

samedi matin, a indiqué la même source. La directrice du bureau de l'Unicef d'Alger, Soraya Hassan, a déclaré que cette organisation onusienne œuvre depuis plusieurs années, en collaboration avec les Scouts musulmans algériens, pour des actions d'aide psychologique et sociale des enfants et pour le développement de leur potentiel.

Mme Hassan a donné le signal de départ de la caravane, aux côtés de Kouadri Bouabdallah, secrétaire général de la wilaya, des représentants du Commandement général des Scouts musulmans algériens, en présence de directeurs de l'exécutif local.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN MALAISIE

Au moins 16 morts et 17 disparus (nouveau bilan)

Au moins seize personnes ont été tuées et dix-sept portées disparues en Malaisie après un glissement de terrain qui a enseveli vendredi matin un camping, ont annoncé les autorités locales. "A 13h00 (heure locale) nous avons compté 16 victimes décédées. Les recherches sont maintenant centrées sur les 17 restantes", a déclaré à la presse un directeur des pompiers malaisiens. Jusqu'à, 61 personnes ont été retrouvées saines et sauvées après l'éboulement qui s'est produit près de la ville de Batang Kali, à une quarantaine de kilomètres au nord de la capitale Kuala Lumpur", a annoncé le ministre du développement de la localité, Nga Kor Ming. Des centaines de fonctionnaires, dont des policiers et des secouristes, se trouvaient à l'entrée du camping alors qu'une excavatrice entraînait par la route dans la zone sinistrée. Nga Kor Ming

a révélé que ce lieu de villégiature implanté sur une ferme et baptisé "Father's Organic Farm" opérait "sans licence" et qu'une sanction serait infligée si des responsabilités étaient engagées dans ce drame. Des vidéos et des photos publiées en ligne ont montré des secouristes munis de lampe-torches et de pelles en train de chercher des survivants dans les décombres, entre de grands arbres couchés et des voitures fracassées. Les glissements de terrain sont fréquents en Malaisie à cause des fortes pluies récurrentes en fin d'année. Cependant, aucun épisode de fortes précipitations n'avait été enregistré cette nuit à Batang Kali. Le gouvernement a imposé des lois strictes concernant les constructions à flanc de coteau, mais les glissements de terrain continuent de se multiplier en raison du mauvais temps.

INDUSTRIE

M. Zeghdar appelle les investisseurs à participer au raccordement des zones industrielles aux réseaux divers

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a appelé jeudi à Chelghoum Laïd (wilaya de Mila) les investisseurs à participer avec les autorités locales, à la prise en charge des travaux de raccordement des zones industrielles aux réseaux divers.

M. Zeghdar s'exprimait lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mila, sur le site de la zone d'activités "32 ha" de Chelghoum Laïd, où il a inspecté une unité de production de peinture et produits d'entretien automobile, et y a attribué 12 autorisations d'exploitation. Dans une déclaration à la presse, le ministre a souligné que la participation des investisseurs aux travaux de raccordement aux réseaux divers des zones industrielles et des zones d'activités, permettra d'accélérer l'entrée en fonction des projets d'investissement.

Il a précisé que ces travaux seront lancés dans le cadre d'un montage financier qui implique les investisseurs et les autorités locales des wilayas et des communes. Le ministre a assuré les investisseurs de la volonté de l'Etat de les accompagner et d'alléger les entraves au xquelles ils font face, révélant que son département recense actuellement plus de 800 projets d'investissement à l'échelle nationale, dont le taux d'avancement des travaux varie entre 70 et 80 pour cent, l'Etat leur apporte



son soutien conformément aux instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, ce qui a permis de lever des obstacles multiples. Le ministre de l'Industrie a appelé en outre les investisseurs à s'efforcer constamment de relever le taux d'intégration, il a affirmé que l'Algérie est aujourd'hui un pôle avec son dispositif juridique en matière d'investissement, ses potentialités et ses atouts qui ouvrent la voie à la transition vers une véritable industrialisation, une alternative à l'importation et le montage. M.

Ahmed Zeghdar accompagné du wali de Mila M. Mustapha Koreich, a visité la zone industrielle "Bougrana" de Chelghoum Laïd couvrant une superficie de 247 ha, où il a suivi un exposé sur les aménagements en cours de travaux, ainsi que les investissements qu'elle accueille, dans les filières de l'industrie alimentaire, l'industrie chimique et l'industrie lourde. A noter que le ministre de l'Industrie a effectué une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Jijel, avant d'entamer sa visite dans la wilaya de Mila.

INTERNET FIXE ET MOBILE

Plus de 48,5 millions d'abonnés au 3^{ème} trimestre 2022 en Algérie (ARPCE)

Plus de 48,5 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile ont été enregistrés au 30 septembre 2022 en Algérie, contre 45,3 millions d'abonnés à la même période de 2021, soit une évolution de 7,09%, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Le nombre d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) était de 4,46 millions au 30 septembre 2022 (4,02 millions au 30 septembre 2021) alors que celui de l'internet mobile (3G et 4G) avoisinait les 44,04 millions (41,26 millions au 30 septembre 2021). Sur les 4,46 millions d'abonnés à l'in-



ternet fixe, 2,75 millions étaient abonnés à l'internet haut débit (ADSL), 1,35 million à la 4G LTE fixe, 353,039 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) et 320 à la technologie Wimax.

Sur le nombre global d'abonnés à l'internet

fixe (4,46 millions), 4,35 millions étaient des abonnés résidentiels et 110.417 abonnés professionnels. Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixes, 85,07% disposaient de débits entre 10 et 20

et 50 Megas et 0,19% entre 50 et 100 Megas.

Le revenu mensuel moyen par abonné Data est de 868 Dinars au 30 septembre 2022 (972 Dinars à la même période de 2021). Concernant le marché de l'internet mobile, plus de 44,04 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés durant le 3^{ème} trimestre de 2022. Sur ce nombre, 37,80 millions étaient abonnés au réseau mobile 4G et 6,23 millions à la 3G, note l'ARPCE.

Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,12 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,35 millions au 30 septembre 2022.

Près de 73% des ménages disposent d'une ligne téléphonique fixe en Algérie (ARPCE)

Près de 73% des ménages en Algérie disposaient d'une ligne de téléphonie fixe au 30 septembre 2022, en augmentation de près de 5% par rapport à la même période de l'année 2021, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).

La proportion des ménages disposant d'une ligne de téléphonie fixe en Algérie a atteint les 72,89% au 30 septembre 2022, contre 67,95% à la même période de 2021, soit une augmentation de 4,94% en une année, précise la même source. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,12 millions d'habitant

et un nombre de ménages évalué à 7,35 millions au 30 septembre 2022. Le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire, 4G LTE et fibre FTTH) a dépassé, quant à lui, les 5,35 millions au 3^{ème} trimestre de 2022, alors qu'il était de 4,98 millions à la même période de 2021, soit une évolution de 7,46%. Sur les 5,35 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 3^{ème} trimestre de l'année en cours, 4,91 millions étaient des abonnés résidentiels (4,53 millions à la même période de l'année dernière) et 449,321 des abonnés professionnels (448.602 à la même période de l'année dernière).

L'autorité précise, en outre, que

sur le nombre total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 30 septembre de l'année en cours, 3,63 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires et 1,35 million aux réseaux sans fil 4G LTE/Wimax.

Le nombre d'abonnés au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) a, quant à lui, presque doublé, passant de 136.660 clients au 30 septembre de l'année dernière, à 353.039 au 30 septembre de l'année en cours. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe a connu également une évolution (+0,83%), passant de 11,32% au 3^{ème} trimestre de 2021 à 12,15% à la même période de 2022.

ARGENTINE

85,3% d'inflation sur l'année 2022, malgré une "décélération"

L'Argentine a enregistré une inflation de 85,3% depuis le début de l'année 2022, l'une des plus élevées au monde, malgré un indice de 4,9% pour le mois de novembre, qui a marqué une décélération sensible par rapport aux derniers mois. Les prix à la consommation ont connu en novembre leur hausse la plus modérée depuis le mois de février, un ralentissement notable par rapport aux 6,3% enregistré en octobre, selon l'indice publié jeudi par l'Institut national de la statistique (INDEC). Mais en interannuel, sur douze mois depuis novembre 2021, l'inflation s'établit à 92,4%, la plus forte depuis 30 ans, ne dissipant pas les craintes qu'elle finira autour des 100% pour l'année 2022, une fois le chiffre de décembre connu, mi-janvier prochain. Troisième économie d'Amérique latine, l'Argentine est en proie à une inflation annuelle chronique à deux chiffres depuis deux décennies. Début novembre, le gouvernement avait mis en place un programme de gel de plus de 1.700 produits de première nécessité pour quatre mois, après accord avec des grandes entreprises et distributeurs. De fait, les aliments et boissons non alcoolisées, selon les chiffres de l'INDEC, sont les postes qui ont le moins augmenté en novembre, contrairement au reste de l'année, alors que les coûts du logement, de l'électricité, du gaz et des combustibles ont tiré l'indice vers le haut. La situation reste éminemment précaire pour 36,5% des Argentins en situation de pauvreté, selon des chiffres pour le premier semestre, dont 8,8% en pauvreté extrême, soit 2,6 millions de personnes (sur une population de 45 millions environ). Entre autres manifestations chaque semaine, des organisations sociales ont mené mercredi des actions devant des supermarchés de Buenos Aires et de sa province, dont des Carrefour ou Walmart, pour dénoncer la responsabilité de la grande distribution dans la dérive des prix sur la durée, et demander des dons à la population.

UE-FISCALITÉ

L'UE adopte l'impôt minimum de 15% sur les multinationales

Les dirigeants des 27 pays membres de l'UE ont annoncé jeudi avoir approuvé la transposition en droit européen de l'impôt minimum de 15% sur les bénéfices des multinationales, après la levée des blocages hongrois et polonais. L'entrée en vigueur de la mesure en Europe est prévue au 31 décembre 2023. L'unanimité des Vingt-Sept était nécessaire pour valider le projet de directive préparé par la Commission qui met en oeuvre l'accord historique pour plus de justice fiscale, approuvé l'an dernier par près de 140 pays sous l'égide de l'OCDE. Varsovie et Budapest avaient tour à tour bloqué ce dossier depuis le début de l'année pour obtenir la validation par l'UE de leurs plans de relance dotés de milliards d'euros de subventions. Après s'être assurés un feu vert sur leurs plans de relance, les deux capitales ont finalement levé leurs réserves dans le cadre d'un compromis sur plusieurs dossiers, qui incluent aussi le déblocage de l'aide macro-financière de 18 milliards d'euros pour l'Ukraine en 2023. "Ce fut un long voyage, avec des obstacles à chaque étape. Aujourd'hui, l'unité a prévalu et tous les Etats membres et tous les citoyens de l'UE en bénéficieront", s'est réjoui Paolo Gentiloni, dans un communiqué. L'impôt minimum mondial n'est qu'une partie (dite pilier 2) de l'accord de l'OCDE. Le premier pilier, qui prévoit l'imposition des entreprises là où elles réalisent leurs bénéfices pour mettre fin à certaines pratiques d'évasion fiscale, vise notamment les géants du numérique. Il nécessite un accord international qui n'est pas encore finalisé. Le président français Emmanuel Macron a salué "une avancée majeure pour toutes celles et ceux qui tiennent comme nous nous y tenons à la justice fiscale". "Nous mettons en oeuvre un de mes projets les plus chers en Europe: l'imposition minimale des entreprises au niveau mondial", a également salué le chancelier allemand Olaf Scholz.

MARCHÉS- CHANGES

Le dollar porté par la Fed mais surtout par l'aversion au risque

Le dollar était conquérant jeudi, soutenu par le discours volontariste de la banque centrale américaine (Fed) mais surtout par un coup de froid sur les marchés boursiers et une atmosphère générale d'aversion pour le risque. Vers 20H40 GMT, le billet vert gagnait 0,55% face à la monnaie unique, à dollar pour un euro. La journée aura été très chahutée pour les deux devises vedettes. La devise commune à 19 pays européens avait initialement décollé sur la foi de propos jugés très offensifs de la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde. "Nous devons aller plus loin" en matière de durcissement monétaire, a notamment averti la responsable, qui a même fait état de futures hausses de taux "significatives", c'est-à-dire vraisemblablement supérieures à un quart de point. Les cambistes voient désormais le principal taux de la BCE, qui rémunère les liquidités bancaires mises en réserve chez elle, approcher 3% en juin, contre 2% actuellement. Ces propos ont fouetté l'euro, qui est monté jusqu'à 1,0735 dollar pour un euro, une première depuis début juin, il y a plus de six mois. Mais "l'effondrement des Bourses, paniquées par l'évolution des taux d'intérêt, a déclenché une grosse vague d'achats de dollar, en tant que valeur refuge", a expliqué Joe Manimbo, de Convera. L'euro est même brièvement repassé sous 1,06 dollar (1,0593) avant de se reprendre. "Pour l'instant, le dollar sort gagnant" de la séquence chargée qui a vu Fed, BCE, Banque d'Angleterre (BoE) et Banque nationale Suisse (BNS) communiquer en à peine deux jours, et relever, chacune, son principal taux d'un demi-point, selon Joe Manimbo. "Mais à mesure qu'on entrera dans 2023, l'euro pourrait reprendre l'avantage car la BCE devrait être plus agressive que la Fed contre l'inflation", selon l'analyste. La livre sterling, elle, aura été la grande perdante de la journée, bien que la BoE ait choisi, comme ses grandes partenaires, de relever son taux directeur d'un demi-point, à 3,5%. Le fait que deux des membres du Comité de politique monétaire aient voté en faveur d'un statu quo "était moins agressif que prévu" sur le plan monétaire, selon les économistes de Pantheon Macroeconomics, ce qui a pénalisé la livre. Pour Pantheon Macroeconomics, la Banque d'Angleterre pourrait chercher à réduire les attentes du marché en matière de trajectoire monétaire. Les opérateurs tablent encore sur un taux proche de 6% d'ici juin. La livre est tombée jeudi à son plus bas niveau depuis une semaine face au dollar, tandis que l'euro a, lui, grimpé à un sommet de quasiment un mois face à la devise britannique.

TENDINITE DE L'ÉPAULE LES SOLUTIONS POUR SOULAGER LA DOULEUR

Ce sont les jeunes femmes actives qui sont le plus touchées par les tendinites de l'épaule. Quand se servir un verre, s'habiller ou porter un sac devient douloureux, il ne faut pas forcer mais consulter. Les conseils du rhumatologue pour soulager la douleur.

Après la lombalgie, la tendinite de l'épaule est le deuxième motif de consultation chez les rhumatologues. Elle s'explique par la situation des tendons qui, lors de certains mouvements, sont irrités par l'acromion, appendice osseux de l'omoplate. "Dans plus de la moitié des cas, elle fait suite à un effort inhabituel ou à une chute sans gravité apparente", explique le Dr Jeanne Charrin, rhumatologue.

La douleur apparaît avec le mouvement, devenant plus intense à l'effort et pendant la nuit.

Difficile alors de se reposer, d'enfiler un T-shirt ou simplement d'attraper un dossier rangé en haut du placard. Une atteinte handicapante mais sans gravité qui disparaît en quelques semaines. Elle n'a rien à voir avec une arthrose et n'entraîne que très exceptionnellement une rupture des tendons.

Antalgiques, infiltrations ou massages, découvrez les solutions pour soulager la douleur de l'épaule.

Tendinite de l'épaule: c'est fréquent

La tendinite de l'épaule trouve aussi son origine dans la répétition de gestes, par exemple professionnels, irritant les tendons. Dans environ 30 % des cas, l'inflammation s'accompagne d'une calcification tendineuse, due à un dépôt de calcium en surface des tendons.

Premières touchées: les femmes actives entre 25 et 50 ans. Immobilisation, glâçage, antalgiques par voie orale, infiltration font partie des traitements habituels.

Tendinite de l'épaule: calmer la douleur

Le but du traitement ? Empêcher la tendinite de devenir chronique. Le médecin (généraliste, médecin du sport ou rhumatologue) prescrit des antalgiques et des anti-inflammatoires. A prendre pendant une dizaine de jours sous forme de médicaments et de pommades à passer sur

l'épaule. Associé à un repos relatif de l'articulation (ni bricolage, ni sport), le traitement est efficace lorsqu'il est pris à la bonne dose: 80 % de guérison!

Tendinite de l'épaule: et les infiltrations?

Si la douleur persiste, le médecin peut proposer des infiltrations (trois séances à une semaine d'intervalle). Elles consistent à injecter, autour des tendons atteints, de la cortisone agissant à la fois sur la douleur et sur l'inflammation. Ce traitement local, plus précis et plus ciblé que les médicaments, marche très bien. Mais si, après la troisième séance, la tendinite n'a pas disparu, il faut envisager des soins différents.

Tendinite de l'épaule: le massage aux ultrasons

On peut aussi faire appel à la physiothérapie. Le kinésithérapeute passe sur l'épaule un petit appareil qui envoie des ultrasons ou des ondes courtes visant à réduire l'inflammation. Parfois, il masse également la nuque pour décontracter les muscles du cou. Ce traitement compte en général une quinzaine de séances, sur six semaines environ, en complément des médicaments.

Rt les ondes de choc?

Seuls quelques centres spécialisés en rhumatologie sont équipés de l'appareil, qui délivre ces ondes sonores discontinues, comme celles utilisées pour éliminer les calculs rénaux. Elles agissent directement sur les tendons, stimulent leur vascularisation et accélèrent leur cicatrisation. Deux ou trois séances de dix minutes sont nécessaires, espacées de dix à quinze jours. Inconvenients: la technique est parfois douloureuse et n'est pas prise en charge. En revanche, elle est efficace: plus de 70 % de résultats positifs au bout de six semaines.



S'il y a des calcifications

En cas de tendinite avec calcification, il est possible de réaliser une "trituration" (fragmentation), avec ponction des petites plaques calcifiées, lavage et aspiration. Dans 20 % des cas, ces dépôts calciques sont retirés chirurgicalement. En l'absence de calcification, l'intervention est très rare. Elle consiste à pratiquer une acromioplastie (on racle une partie de l'os) et un nettoyage des tendons. Ces opérations, réalisées par arthroscopie, le plus souvent sous anesthésie générale, sont douloureuses et nécessitent une hospitalisation de quatre ou cinq jours. Elles sont suivies de deux mois de rééducation douce (balnéothérapie), au rythme de deux ou trois séances par semaine.

Tendinite: avez-vous une épaule gelée?

Quand on ne peut presque plus bouger le bras, les médecins parlent d'épaule gelée.

Ce blocage est dû à une capsulite, c'est-à-dire une rétraction de l'enveloppe qui recouvre l'articulation.

Il devient impossible de lever le bras pour accomplir les gestes les plus quotidiens (enfiler un vêtement, attraper un objet placé en hauteur...).

D'origine mal connue, la capsulite peut durer entre 9 et 18 mois. Les traitements reposent sur les anti-inflammatoires et les antalgiques, associés parfois à des infiltrations de corticoïdes. Quand la douleur s'est atténuée, des séances de kinésithérapie aident à retrouver une certaine mobilité.

TENDINITE : 4 MÉTHODES NATURELLES POUR LA SOIGNER

Les vacances sont souvent l'occasion de se remettre au tennis, au jogging ou au beach-volley... Et sont aussi l'occasion de tendinites de la cheville ou du genou, faute de s'être bien échauffé ! Voici quelques recettes naturelles pour soulager la douleur et l'inflammation avant de consulter un médecin.

Le traitement de base d'une tendinite est simple: du repos et du froid (appliquez une poche réfrigérée pendant une quinzaine de minutes sur l'en-

droit où vous avez mal). Mais certains remèdes peuvent venir en complément pour aider à soulager la douleur.

En homéopathie

Prenez *Arnica montana* 9 CH, 5 granules toutes les heures en alternance avec *Ruta graveolens* 7 CH. Espacez ensuite les prises en fonction de l'amélioration. Dans les inflammations de l'épaule, prenez en plus *Bryonia alba* 15 CH, 5 granules deux fois par jour.

En oligothérapie

Prenez du cuivre, 2 à 3 prises par jour, pendant 10 à 15 jours. Ajoutez Magnésium et Potassium, 1 prise par jour, en alternant l'un et l'autre.

En phytothérapie

Hachez et couvrez à soupe de racine de gingembre fraîche (que l'on trouve en magasin bio), ajoutez 500 ml d'eau bouillante, remuez puis laissez macérer pendant 20 mn. Trempez un morceau de tissu dans la casserole. Es-

soyez-le un peu puis appliquez-le sur la région 2 à 3 fois pendant environ 20 mn. A renouveler 3 ou 4 fois dans la journée.

En aromathérapie

Dans de l'huile végétale d'argan, mélangez 2 ml d'huile essentielle de genévrier, 2 ml d'huile essentielle de gaulthérie, 2 ml d'huile essentielle de menthe poivrée. Faites une friction de l'endroit douloureux, de 2 à 4 fois par jour.



Les bons gestes pour renforcer son cou

Voici une série d'exercices pour muscler son cou. Objectif : prévenir les douleurs et les raideurs dans la nuque et les épaules. Le stress, la fatigue, un faux mouvement... Les douleurs à la nuque et les épaules sont vite arrivées. Voici les bons mouvements pour prévenir les raideurs. Ils sont à pratiquer deux à trois fois par semaine.

MUSCLER SON COU : VERSION FACILE

Position de départ
Debout, jambes écartées de la largeur du bassin, hisser la tête vers le ciel pour grandir la colonne vertébrale en gardant les épaules abaissées et détendues.

Mouvement 1
Croiser les mains derrière la tête. Les coudes sont écartés et le menton, rentré.

Sur une expiration, pousser les mains vers l'avant tandis que la tête, immobile, résiste à la pression jusqu'à sentir une contraction dans l'arrière du cou, mais sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 2

Poser une paume de main sur le front et rentrer le menton.

Sur une expiration, exercer une pression de la main sur le front et, en même temps, pousser la tête vers l'avant et vers le bas, la gardant immobile, jusqu'à sentir une contraction dans l'avant du cou, sans douleur ni crispation. Maintenir 5 à 10 secondes. Répéter 10 fois.

Mouvement 3

Poser la paume de main gauche sur la tempe gauche, coude écarté et menton un peu rentré. Sur une expiration, pousser progressivement la main sur la tempe tandis que la tête résiste en restant immobile. Pour augmenter la résistance, pousser en même temps la tête vers le haut, jusqu'à sentir une contraction dans le côté gauche du cou. Maintenir la contraction 5 à 10 secondes puis relâcher. Répéter 5 fois de chaque côté.

MUSCLER SON COU : VERSION AVANCÉE

Position de départ
Allongée sur le dos, bras le long du corps, jambes serrées, fléchir les pieds vers soi et poser les mains sur les crêtes iliaques (les petits os situés sur chaque hanche). Les coudes, légèrement écartés, sont posés au sol. Baisser un petit peu le menton.
Sur une inspiration, soulever délicatement la tête de 2 ou 3 cm en maintenant les épaules détendues au sol.

Mouvement

Expirer et tourner lentement la tête vers la gauche en la maintenant dans l'axe de la colonne vertébrale. Garder tout le reste du corps immobile et sans tension. Inspirer en ramenant lentement la tête au centre, sans la reposer au sol.

Expirer en tournant la tête vers la droite.

Inspirer en la ramenant au centre. Répéter 3 fois au début (en repos) la tête en arrière chaque série si c'est trop dur, puis monter peu à peu jusqu'à 10 ou 20 séries.

ÉPAULE DOULOUREUSE QUELLES SOLUTIONS ?

Une chute au ski, des années de tennis... La cause du problème est parfois évidente. Mais une épaule peut également faire mal sans raison apparente. Elle nécessite alors des examens plus approfondis afin de trouver le bon traitement.

Épaule douloureuse : déterminer l'origine de la douleur

Particulièrement mobile, l'articulation de l'épaule est aussi très complexe et fragile. Contrairement à la hanche, solidement emboîtée entre le bassin et la cuisse, la stabilité de l'épaule est assurée par un ensemble de muscles, de tendons et de ligaments sollicités en permanence. Si elles subissent l'usure naturelle du temps, toutes ces parties « molles » risquent aussi de s'abîmer prématurément quand elles sont exposées à des gestes répétitifs, la plupart du temps dus à l'activité professionnelle ou à la pratique sportive. « Méthodiquement, il ne faut pas conclure d'emblée à un problème mécanique, avertit le Pr Thierry Schaeferbeke, chef du service de rhumatologie au CHU de Bordeaux. Même si c'est à 98 % du temps le cas. Il ne faut pas passer à côté d'autres pathologies telles qu'une maladie inflammatoire ou un tumeur osseuse. » Toute douleur à l'épaule nécessite un examen clinique et un interrogatoire précis pour savoir si elle est positionnelle ou permanente, si elle vient de l'épaule ou si elle est d'origine cervicale, si l'on a affaire à une perte de mobilité et/ou de force. Il faut aussi prévoir une radio et un bilan sanguin. Ces examens pourront ensuite être complétés par une IRM, une échographie et/ou un arthroscanner (scanner de l'articulation) afin de mettre en place le protocole de soins le mieux adapté.



Épaule douloureuse : 3 règles d'or

S'arrêter si un geste fait mal
La douleur est un signal d'alarme qu'il faut savoir respecter. Il est illusoire, voire dangereux, de penser que ça va passer en insistant un peu.

Refroidir la zone endolorie pour calmer l'inflammation

L'idéal ? Un sac de petits pois surgelés qui épousera parfaitement la forme de l'épaule. À poser

sur un tissu, pour ne pas brûler la peau, trois fois par jour, pendant une quinzaine de minutes.

Appliquer, sans masser, un gel anti-inflammatoire

On se contentera d'étaler et de faire sécher sans masser. Des frictions irriteraient inutilement le tendon. Les patches imprégnés d'anti-inflammatoires sont souvent insuffisants pour pénétrer jusqu'aux tendons, assez profonds au niveau de l'épaule.

3 gestes pour assouplir l'épaule

Monter le bras le long d'un mur sans dépasser le seuil de la douleur. Réaliser des mouvements circulaires avec le bras pour retrouver une bonne mobilité de l'épaule. Un geste à répéter plusieurs fois par jour.

Effectuer des rotations de l'épaule en portant la main à derrière la nuque à l'arrière de la colonne lombaire, dans le but de gagner en amplitude.

Épaule douloureuse : les infiltrations font-elles mal ?

Les injections de corticoïdes ont mauvaise réputation. Pourtant, une infiltration est un acte beaucoup moins agressif pour l'organisme qu'une prise quotidienne de comprimés anti-inflammatoires si, comme il est recommandé, on n'en fait pas plus de quatre au même endroit dans l'année. Le geste lui-même fait moins mal qu'on l'imagine.

L'aiguille est relativement fine et le produit injecté n'est pas douloureux. Les personnes anxieuses peuvent se faire prescrire un patch d'Emla® pour « endormir » la zone à piquer.

Quant à un éventuel regain de la douleur dans les heures qui suivent la séance, elle constitue un phénomène passager tout à fait normal. Seule une douleur survenant 48 à 72 heures après l'infiltration doit inquiéter et amener à consulter. C'est peut-être une infection, effet secondaire rare, mais qui doit être pris en charge rapidement.

TENDINITES : TOUT FAIRE POUR LES PRÉVENIR

Blessure redoutée, la tendinite peut priver un certain temps de notre activité sportive favorite. Les conseils du Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport, pour les prévenir. Les tendons sont des cordons fibreux qui relient les muscles aux os. Ils transmettent la force musculaire et permettent le mouvement de l'articulation. En principe, ils sont résistants et assez élastiques mais si on les surmène ou qu'on les maltraite, la tendinite peut vite arriver... Cette inflammation est due en général au frottement du tendon contre les os, ce qui provoque une micro-rupture de ses fibres. Tous les tendons peuvent être concernés. Cependant, certaines localisations sont plus fréquentes : celles du coude bien connue des joueurs de tennis (le fameux tennis-élu), de l'épaule, du poignet, de l'arrière du pied (tendon d'Achille) et de la face externe des hanches. Des régions du corps plus sollicitées lors des activités sportives.

3 CONSEILS POUR LES PRÉVENIR

On pense à s'hydrater suffisamment.

Une hydratation insuffisante est un facteur fréquent de tendinite. Pendant l'effort, le corps a besoin d'eau afin de compenser les pertes liées à la transpiration et à la production d'énergie.

Faute de quoi, le déficit se répercute sur les muscles et les tendons, alors moins bien irrigués, donc sujets aux blessures. La règle d'or : « Pour une bonne hydratation, boire 1,5 litre d'eau dans la journée, davantage s'il fait chaud. Et 1 litre en plus par heure de sport (quelques gorgées toutes les 20 min). En ambiance chaude, on monte à 1,5 litre par heure de sport », insiste le Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport.

On s'échauffe et on s'étire

Avant de débuter sa séance de sport, on s'échauffe une dizaine de minutes. Pas compliqué : on trottoine, on fait du vélo en salle... « On fait monter la température corporelle jusqu'à ce qu'on commence à transpirer, ce qui chauffe les muscles et prépare les tendons. Parfait pour démarrer ! », précise le spécialiste. De 10 à 15 min après la séance, on étire l'avant et l'arrière des cuisses et des mollets. Les tendinites des membres supérieurs sont très difficiles à prévenir par étirement, inutile de s'y attarder.

Les jours sans sport, on étire chaque soir cuisses et mollets pendant au moins 10 minutes. Enfin, on ne s'arrête pas plus de sept jours. Car si les tendons ne travaillent pas, ils ont tendance à se raidir.

On suit les conseils des pros pour l'équipement

Côté chaussures et matériel, il faut miser sur le léger, adapté à l'activité, à sa morphologie, à son niveau de pratique...

Pour cela, on questionne à la fois profs et vendeurs. Et on change des chaussures usagées d'amortissant (gestes répétitifs sur surface dure). Côté technique, gare aux mauvais gestes... Pour tout sport nouveau, ou dont on ne maîtrise pas bien la technique, des cours s'imposent.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

La pratique de certains sports. N'importe quelle activité (gestes répétitifs au travail...) peut entraîner une tendinite. Mais les sports sollicitent les articulations sont plus à risque : ceux de raquette (tennis, badminton, squash) ou d'extension (volley, jogging, danse...). Les sports en salle aussi, mais dans ce cas, c'est généralement parce qu'on ne pense pas à boire.

La maigreur : si on est très mince, on y est plus sujet car les tendons ont alors tendance à frotter directement sur les os.

L'hérédité. Elle joue un rôle, en raison d'une prédisposition aux tendinites dans certaines familles.

NATIONS UNIES L'AG adopte une résolution qui réaffirme le cadre juridique de la question du Sahara occidental

L'Assemblée générale (AG) des Nations unies a adopté, lors de sa 77e session, la résolution 77/133 qui réaffirme le cadre juridique de la question du Sahara occidental, la qualifiant de question de décolonisation, a indiqué jeudi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

L'AG a pris acte du rapport du Secrétaire général (SG) de l'ONU (4 octobre), dans lequel Antonio Guterres a affirmé, entre autres, que la quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation et le Comité spécial chargé d'examiner la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, traitent la question sahraouie en tant que territoire non autonome et question de décolonisation.

L'AG de l'ONU a également rappelé toutes les résolutions relatives au Sahara occidental, dont la résolution n 690 (1991) du Conseil de sécurité, du 29 avril 1991, en vertu de laquelle et sous son autorité, a été créée la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

L'AG a réitéré lors de sa résolution, le droit irrévocable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes contenus dans la charte de l'ONU et à la résolution 1514 (D-15) du 14 décembre 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.



Rappelant la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple sahraoui, l'AG a demandé au comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, de poursuivre l'examen de la situation au Sahara Occidental en tant que territoire non autonome à décoloniser et de présenter un rapport sur ce sujet à l'AG lors de sa 78e session.

Elle a également demandé au Secrétaire général de soumettre à l'Assemblée générale lors de sa prochaine session un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

Contacté par l'APS, le représentant du Front Polisario

à l'ONU, Sidi Mohamed Amar, a affirmé, jeudi, que l'adoption de cette résolution par l'AG de l'ONU constituait "un nouvel acquis au peuple sahraoui car confirmant à nouveau le cadre juridique de la cause sahraouie, ainsi qu'un puissant revers pour l'Etat d'occupation marocain qui a tenté de changer ce cadre et ternir l'image de la lutte du peuple sahraoui".

Selon le responsable sahraoui, la résolution vient confirmer la responsabilité qui incombe à l'ONU vis-à-vis du peuple sahraoui qui conserve, en tant que peuple colonisé, son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes et aux objectifs des Nations unies,

outre les résolutions de l'AG, notamment la résolution 1514 portant déclaration d'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés".

"Le point le plus important de la résolution est la confirmation par l'AG du droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et de la résolution n 1514 de l'AG de l'ONU, qui a célébré, mercredi, son 62e anniversaire".

Il est important de rappeler que la seule question inscrite à l'ordre du jour de l'AG sur laquelle elle demande au SG de l'ONU de présenter un rapport, est celle du Sahara occidental", a-t-il souligné.

MALI - MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD D'ALGER La médiation internationale tient une réunion d'évaluation

Les membres de la médiation internationale au Mali ont tenu, mercredi, une réunion par visioconférence, afin de procéder à une évaluation "lucide" de l'état actuel du processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, indique jeudi un communiqué de la médiation.

Cette réunion, tenue à l'invitation de l'Algérie, en sa qualité de cheffe de file de la médiation internationale, "a été l'occasion de procéder à une évaluation lucide de l'état actuel du processus de mise en œuvre de l'Accord, qui a connu une dynamique encourageante à la faveur de la tenue, à Bamako du 1er au 5 août, de la réunion de niveau décisionnel sur certains aspects de l'accord, ainsi que de la session de haut niveau du Comité de suivi de l'accord (CSA), le 2 septembre", sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, lit-on dans le communiqué.

Les participants ont particulièrement souligné "l'importance et la nécessité de l'engagement de toutes les parties maliennes à aller de l'avant dans la poursuite de ce processus", ajoute la même source.

Par ailleurs, la réunion a permis de mettre en exergue, encore une fois, "la place axiale de l'accord dans le processus de stabilisation du Mali, tel que reflétée à travers ses quatre piliers".

"Les membres de la médiation internationale ont, également, eu un échange sur les raisons ayant conduit à la suspension des travaux de la 47e session du CSA, qui ont débuté le 29 novembre" dernier, souligne le communiqué.

"Ils ont déploré ce développement qui va à contre-sens de l'élan positif enregistré ces derniers mois, y compris les efforts en cours pour l'opérationnalisation de la Commission ad hoc en vue de parachever les discussions sur la chaîne de commandement et l'intégration des hauts cadres des mouvements en vue du lancement du DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion) global dans les meilleurs délais", a-t-on précisé.

Par ailleurs, "les membres de la médiation internationale ont également échangé sur le dernier communiqué de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)".

Soulignant la responsabilité première qui incombe aux parties maliennes signataires (gouvernement et mouvements), dans l'avancement de la mise en œuvre de l'accord, "les membres de la médiation internationale ont lancé un appel solennel à ces parties à ne ménager aucun effort pour favoriser un climat de confiance et de respect mutuels et à faire preuve, de manière urgente et sincère, d'un engagement résolu sur la voie de la réalisation des objectifs assignés à l'accord, notamment la paix, la sécurité, le développement et la réconciliation au Mali".

Ainsi, la médiation internationale a appelé les parties maliennes "à s'abstenir de toute déclaration qui risque de porter atteinte aux efforts inlassables d'instaurer un climat de confiance".

"Cet engagement est d'autant plus nécessaire que la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines localités du pays reste extrêmement fragile et le contexte politique interne demeure marquée par la conduite de plusieurs processus décisifs, y compris l'élaboration d'une nouvelle Constitution, le DDR et la mise en œuvre des projets de développement, avec l'aide de la communauté internationale", a-t-on insisté.

Dans ce sillage, "les membres de la médiation internationale ont réitéré leur soutien au Mali et rappelé qu'ils se tiennent aux côtés des parties signataires de l'accord pour favoriser une mise en œuvre diligente et de bonne foi des dispositions pertinentes de cet instrument".

Ils ont, ainsi, insisté sur "la nécessité de la reprise rapide des travaux du CSA qui constitue un cadre idoine permettant de procéder aux évaluations requises et de convenir des actions concrètes à entreprendre pour faire avancer la mise en œuvre de l'accord". Enfin, la médiation internationale a réaffirmé "sa détermination à poursuivre vigoureusement ses efforts".

A cet égard, elle a "encouragé l'Algérie, en sa double qualité de présidente du CSA et de cheffe de file de la médiation internationale, à prendre les initiatives nécessaires pour aider à répondre aux attentes légitimes du peuple malien de voir l'accord produire des résultats probants, notamment en termes de sécurité, de stabilité et de développement durables".

APS

ARMÉE SAHRAOUIE Nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbes

L'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) a mené de nouvelles attaques contre des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur

de Mahbes, a indiqué jeudi le communiqué militaire N 699 du ministère sahraoui de la Défense.

Des unités avancées de l'APLS ont

ciblé des retranchements des soldats de l'occupant marocain dans les régions de Rous Sobti et Aguerara Forsik dans le secteur de Mahbes, selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Mercredi, des détachements avancés de l'APLS avaient ciblé les retranchements des forces d'occupation dans la région de Agouira Ould Abelal et Oudi Domrane dans le secteur de Mahbes.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte, conclut la même source.

(APS) Tunisie/législatives : début du vote à l'étranger TUNIS, 15 déc 2022 (APS) - Le vote pour les élections législatives en Tunisie a démarré, ce jeudi, pour les Tunisiens résidant à l'étranger qui devront élire 161 membres du nouveau Parlement, rapporte l'agence de presse tunisienne (TAP).

Le vote se poursuivra jusqu'à samedi, date du début des opérations de vote pour les électeurs tunisiens à l'intérieur du pays. Le vendredi 16 décembre est la date du silence électoral.

Pour assurer le bon déroulement des opérations de vote, l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) a mis en place 4531 centres de vote à l'intérieur du pays et 140 centres de vote pour les circonscriptions à l'étranger. Le nombre de candidats aux législatives s'élève à 1058 (936 hommes et 122 femmes).

SOMMET ETATS-UNIS L'Afrique plaide pour une gouvernance mondiale plus équitable

Les responsables de l'Union africaine (UA) ont plaidé, jeudi à Washington, lors des travaux des séances plénières du Sommet Etats-Unis/Afrique, pour "une gouvernance mondiale plus équitable" et "un soutien réel qui dépasse la démonstration de bonnes intentions".

Dans une allocution lors d'une séance consacrée à l'examen des voies et moyens de promouvoir le partenariat avec les Etats-Unis, dans le cadre de l'agenda 2063, le président sénégalais Macky Sall, également président en exercice de l'UA, a indiqué que l'Afrique "plaide pour une gouvernance mondiale plus équitable en accélérant les réformes du Conseil de sécurité de l'ONU, en octroyant à l'UA le statut de membre dans ce conseil et en intégrant l'organisation africaine dans le groupe G20".

Il a en outre rappelé les priorités de l'Afrique, dont son appel pour "une contribution importante des investissements américains aux infrastructures de développement", "la transition énergétique équitable", et "la réalisation de la sécurité alimentaire".

De son côté, le président de la Commission de l'UA, Moussa Fa ki Mahamat, a précisé que le continent africain aspire à ce que les Etats-Unis "soutiennent réellement et fournissent des solutions politiques concrètes", ajoutant que l'Afrique "a besoin d'un véritable partenariat et d'un soutien financier en vue d'atteindre les objectifs du développement dans le cadre de l'agenda 2063".

Lors de sa présidence de l'ouverture des travaux de la séance, le président américain Joe Biden a exprimé le soutien de son pays à l'élargissement de la représentation africaine au Conseil de sécurité de l'ONU et à l'adhésion de l'UA au G20, promettant de réduire le fardeau des dettes sur les pays africains.

ONU - PALESTINE L'année 2022 est la plus meurtrière en Cisjordanie occupée

L'année 2022 est la plus meurtrière en Cisjordanie occupée, ont affirmé des experts onusiens dans un nouveau rapport, condamnant "la violence endémique des colons sionistes et l'usage excessif de la force par les forces de l'entité sioniste contre les palestiniens vivant dans cette région".

"Quelque 150 Palestiniens ont été tués en Cisjordanie occupée par les forces sionistes en 2022, dont 33 enfants", ont souligné les experts onusiens dans leur rapport, relayé vendredi, par l'agence de presse palestinienne Wafa.

"Des colons sionistes armés et masqués attaquent des Palestiniens dans leurs maisons, attaquent des enfants sur le chemin de l'école, détruisent des propriétés et brûlent des oliveraies, et terrorisent des communautés entières en toute impunité", ont, en outre, relevé les experts, faisant remarquer que "l'année 2022 est la sixième année consécutive qui connaît une augmentation en nombre d'attaques de colons sionistes en Cisjor-



danie occupée". Rappelant, dans le même contexte, que le Conseil de sécurité de l'ONU a émis en 2016 des résolutions obligeant l'entité sioniste à mettre fin à ses activités de colonisation en Cisjordanie occupée, les experts ont interpellé l'entité sioniste "à l'effet d'assurer aux citoyens palestiniens la protection, la sécurité et le bien-être, conformément à ses obligations en vertu du droit international".

Selon les experts onusiens, "les forces sionistes facilitent, soutiennent et participent fréquemment aux attaques des colons, rendent difficile la distinction entre la violence des colons sionistes et celle des autorités".

Ils rappellent, à ce sujet, que le droit international des droits de l'homme n'au-

torise pas l'utilisation d'armes à feu contre des personnes innocentes. "L'utilisation de la force létale comme premier recours plutôt que comme dernier recours par les forces sionistes contre des Palestiniens est synonyme d'exécution extrajudiciaire - une violation du droit à la vie - et un homicide intentionnel interdit en vertu de la quatrième Convention de Genève et du Statut de Rome", ont-ils noté.

Soulignant, enfin, que le bilan déplorable de victimes pourrait s'aggraver davantage en Cisjordanie en 2023, les experts ont mis en garde qu'"aucun règlement pacifique ne peut être poursuivi sous l'occupation répressive de l'entité sioniste : une réalité qui devrait être un signal d'alarme pour tous les décideurs."

ONU Devant le Conseil de sécurité, Guterres prône le multilatéralisme dans un monde divisé

Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a souligné, à New York, l'importance du multilatéralisme dans un monde divisé et confronté à l'évolution considérable des conflits.

Lors d'un débat au Conseil de sécurité, M.

Guterres a indiqué que le système international créé après la Seconde Guerre mondiale a réussi à prévenir un conflit militaire entre grandes puissances, rappelant que les Etats dotés d'armes nucléaires ont coopéré pour réduire leur nombre, prévenir la prolifération et éviter une catastrophe nucléaire, en même temps que le rétablissement et le maintien de la paix par les Nations Unies ont aidé à mettre fin aux conflits et à sauver des millions de vies.

"Malgré ces progrès importants, la communauté internationale est toujours aux prises avec nombre de défis depuis 76 ans: guerres interétatiques, limites du maintien de la paix, terrorisme, système de sécurité collective divisé, évolution spectaculaire des conflits, dans le même temps que les armes létales sont de moins en moins chères et de plus en plus sophistiquées, donnant à l'humanité aujourd'hui, la capacité de s'anéantir entièrement", a-t-il prévenu.

A cela, s'ajoutent la crise climatique, qui

contribue désormais aux conflits de multiples façons, les implications négatives des technologies numériques qui se multiplient, la désinformation et les discours de haine qui empoisonnent le débat démocratique et alimentent l'instabilité sociale, a noté le chef de l'ONU.

En réponse à tous ces défis et dans le cadre de son rapport "Notre programme commun", M. Gu-

terres a dit proposer un nouveau programme pour la paix, qu'il espère soumettre aux Etats membres en 2023.

Ce dernier adoptera une vision large et à long terme et abordera toute la gamme des défis sécuritaires connus et émergents auxquels la communauté internationale est confrontée, qu'ils soient locaux, nationaux, régionaux et internationaux, a-t-il dit.

INDE L'Inde teste avec succès un missile balistique à capacité nucléaire

L'Inde a testé avec succès, jeudi soir, le missile balistique à capacité nucléaire "Agni V" capable d'atteindre des cibles à des distances allant jusqu'à 5.000 kilomètres.

Le test a été effectué pour valider de nouvelles technologies et de nouveaux équipements sur le missile qui pourrait désormais atteindre des cibles plus éloignées qu'auparavant, ont indiqué des responsables au ministère indien de la Défense, notant qu'il s'agit d'un test de routine.

Le missile balistique à capacité nucléaire a été lancé depuis l'île d'Abdul Kalam, au large des côtes d'Odisha (est). Il s'agit du neuvième lancement de l'Agni V, un missile testé pour la première fois en 2012.

Le gouvernement Modi œuvre ces dernières années à promouvoir l'initiative "Made in India" ayant pour but de relancer la conception, le développement et la fabrication locale, y compris la relance de l'industrie de défense. Dans ce sens, l'Organisation indienne de recherche et de développement pour la défense (DRDO) a mis en 2020 à la disposition des entreprises industrielles indiennes un total de 1.500 de ses brevets pour promouvoir la fabrication des équipements notamment ceux liés à la technologie des missiles, les sciences de la vie et la technologie navale.

PÉROU L'ex-président Castillo restera détenu pendant 18 mois

L'ex-président du Pérou, Pedro Castillo, sous le coup d'une enquête pour "rébellion" après sa tentative ratée de dissoudre le Parlement, restera en détention provisoire pendant 18 mois, a annoncé jeudi la Cour suprême du pays.

L'ex-président de gauche radicale est incarcéré depuis sa destitution le 7 décembre, après une tentative ratée pour dissoudre le Parlement que ses adversaires ont qualifié de coup d'Etat manqué.

Le parquet, rappelant que M. Castillo avait essayé de se réfugier à l'ambassade du Mexique après sa destitution, réclamait son maintien en détention jusqu'en juin 2024 en invoquant un "risque de fuite".

Poursuivi pour "rébellion" et "conspiration", l'ex-président encourt dix ans de prison, selon le procureur Alcides Diaz.

"On le sentait venir (...) Nous ne sommes pas allés à l'audience, car nous refusons de prendre part à cette mascarade", a dénoncé l'avocat de M. Castillo, Ronald Atencio, en annonçant qu'il allait faire appel.

Dans les rues, la mobilisation des partisans de Pedro Castillo ne faiblit pas malgré l'état d'urgence décrété mercredi pour 30 jours dans tout le Pérou. Cette mesure permet à l'armée de participer aux opérations de maintien de l'ordre.

Au moins dix personnes ont été tuées pendant des manifestations, dont deux jeudi lors d'un affrontement à l'aéroport d'Ayacucho (sud), selon le Défenseur du peuple (ombudsman) qui a également dénombré 340 blessés. La police a précisé que presque la moitié de ces blessés provenaient de ses rangs.

"Nous exigeons des forces armées l'arrêt immédiat de l'usage d'armes à feu et de bombes lacrymogènes lancées par hélicoptère", a déclaré le bureau du Défenseur du peuple dans un communiqué.

Les manifestations les plus virulentes ont eu lieu dans le sud du pays, où cinq aéroports restent fermés (Andahuaylas, Arequipa, Puno, Cuzco et Ayacucho).

Plus d'une centaine de routes sont bloquées par des protestataires à travers le pays, et le train vers le célèbre site du Machu Picchu a cessé de fonctionner, laissant en rade plusieurs centaines de touristes.

La nouvelle présidente Dina Boluarte, ancienne vice-présidente de M. Castillo arrivée au pouvoir après la destitution de ce dernier, a annoncé vouloir à nouveau avancer le calendrier électoral "à décembre 2023".

Mme Boluarte, qui cristallise sur sa personne une partie du mécontentement, s'était déjà engagée dimanche à des élections de 2026 à avril 2024, sans pour autant enrayer les protestations.

Elle est elle-même concernée par la mesure: son mandat court théoriquement jusqu'en 2026, M. Castillo ayant été élu en 2021 pour cinq ans.

LÉGISLATIVES AUX FIDJI Le chef de l'opposition convoqué par la police

Le chef de l'opposition fidjienne, Sitiveni Rabuka, a été convoqué vendredi par la police pour être auditionné, quelques heures après s'être plaint d'irrégularités dans le scrutin législatif de mercredi, à déclaré un porte-parole du parti, cité par des médias.

Deux responsables de l'Alliance du peuple, le parti de M. Rabuka, ont déclaré aux médias que l'ancien Premier ministre de 74 ans avait été convoqué devant le Département des enquêtes criminelles à Suva, la capitale. Le secrétaire du parti, Sakiasi Ditoka, a également été convoqué.

A l'extérieur du Département des enquêtes criminelles, une petite foule s'est rassemblée vendredi, dont des soutiens portant des t-shirts "Votez Rabuka".

Il y avait une présence policière importante, et des officiers érigeaient des barrages routiers temporaires.

GRÈCE Le parti au pouvoir suspend une eurodéputée soupçonnée de fraude

Le parti conservateur au pouvoir en Grèce, Nouvelle Démocratie, a suspendu vendredi une eurodéputée qui fait l'objet d'une enquête du parquet européen, la deuxième affaire concernant des eurodéputés grecs ce mois-ci.

Dans un communiqué, le parti a annoncé la suspension de l'eurodéputée Maria Spyrali, affiliée au sein du Parlement européen au groupe PPE (Parti populaire européen, droite), "jusqu'à la finalisation de l'enquête".

Jeudi, le parquet européen évoquant des "soupçons de fraude" dans la rémunération d'assistants parlementaires a réclamé la levée de l'immunité parlementaire de Maria Spyrali ainsi que d'une autre eurodéputée grecque, la socialiste Eva Kaili actuellement écroulée dans une affaire de corruption présumée.

Ces soupçons font suite à un rapport de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF).

Ex-journaliste de télévision, Mme Spyrali a fait bon accueil à l'annonce de cette affaire qui, selon elle, implique un "ancien associé".

"J'accepte volontiers la levée de mon immunité pour prouver qu'il n'y a pas un seul euro litigieux", a réagi Mme Spyrali dans un communiqué, affirmant par ailleurs "n'avoir rien à voir" avec cette affaire.

Le Parlement européen a confirmé avoir "immédiatement entamé la procédure prévue", la réponse à la requête du parquet devant faire l'objet en fin de l'un vote en séance plénière. Le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis a qualifié jeudi cette affaire de "sérieuse".

Pour sa part, Eva Kaili, ancienne présentatrice de télévision âgée de 44 ans, avait été déçue mardi de sa vice-présidence du Parlement européen après son arrestation la semaine dernière.

Elle est actuellement détenue en Belgique dans le cadre d'un "dossier de corruption, blanchiment d'argent et organisation criminelle" au sein de l'institution européenne.

Mme Kaili fait aussi l'objet d'une enquête préliminaire du parquet financier d'Athènes pour "corruption" et "blanchiment d'argent" en coopération avec la justice belge, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

CONCERT "Sefret El Ahassis", un voyage onirique tout en musique d'Esma Alla

"Sefret El Ahassis" (voyage de sensations), un concert époustouflant de chants andalous, malouf, melhoun, hawzi et chaâbi, a été animé jeudi soir à Alger par Esma Alla devant un public relativement nombreux.

Accueillie à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (OREF) avec les applaudissements et les youyous de l'assistance, Esma Alla a déroulé un programme à plusieurs volets, allant d'extraits de chansons de la Noubia Zidène, à quelques pièces dans le genre malouf, puis un enchaînement du melhoun, suivi d'une suite de "hwaza" algérois, pour conclure avec une partie chaâbi.

Soutenue par un orchestre d'une dizaine de virtuoses dirigés par le maestro Tarek Kadem au piano, Esma Alla, dotée d'une voix suave à la tessiture large, a ouvert son spectacle avec les pièces, "Ya bahi el Djamel", "Hosn el Habib" et quelques "Khlassa" dans le genre Malouf.

La cantatrice, au répertoire riche et varié, a ensuite rendu entre autres chansons hawzies, "Ah ya belaredj", "Aini chkat maâ qalbi", "Ya H'mem", "Aâyit ma neddemem", "Ya bechar Eddi labriya" pour conclure avec une suite de chants légers dans la cadence ternaire du bero uali (6/8), incitant le public au déhanchement.

Refermant les volets de la musique savante, la chanteuse, élégante et pimpante dans sa longue robe

aux belles broderies traditionnelles de circonstance, a enchaîné avec du Melhoun, interprétant, entre autres pièces, "Lil'Allah ya chemaâ" aux consonances ghnernati, pour conclure avec quelques reprises du répertoire populaire chaâbi de grandes icônes disparues du genre.

Dans des atmosphères des grands soirs, Esma Alla a choisi pour la partie chaâbi, des pièces du qcid et de la chansonnette, entonnant notamment, "Roh Allah issahhal" d'El Hachemi Guerouabi (1938-2006), "Wellahi ma drif" de Dahmane El Harrachi (1926-1980), ainsi que, "Sali trach qalbi yaâtik kh'barou" et "Metmeni lila Sahara" de Amar Ezzahi (1941-2016).

Dans une prestation de haute facture, appuyée par un éclairage judicieux aux ornements géométriques variés et aux ambiances multicolores, vives ou feutrées, les spectateurs ont savouré tous les moments du spectacle dans la délectation, applaudissant longuement Esma Alla et ses musiciens.

En 1995, Esma Alla intègre l'association "El Andaloussia" de Sidi Bel Abbès, où elle passera quatre

ans dans les classes de Ghizlène Adou, avant de poursuivre sa formation à Alger, au sein d'"El Inchirah", une des plus prestigieuses associations de musique andalouse créée et dirigée par le regretté-Maitre Smain Hini. Persévérante et assidue, elle progresse vite et excelle dans les genres, Senaâ, Hawzi, Aroubi, et Melhoun, jouant également de plusieurs instruments (Violon, mandoline et guitare).

S'investissant, en 2014, dans une carrière solo, la cantatrice à la voix présente et étoffée, compte à son actif plusieurs enregistrements de chansons sur nombre de plateformes digitales, Spotify, Deezer, Anghami, entre autres.

Préférant gérer sa carrière plutôt sur la toile, Esma Alla a également enregistré des "Covers" de chansons andalouses revisitées et réarrangées dans un habillage moderne jazzé qui a révélé toute la richesse de ce style musical classique qui se distingue par sa noblesse et la pureté de son interprétation. Organisé par l'OREF, le concert "Sefret El Ahassis" d'Esma Alla a été programmé pour une représentation unique.

SPECTACLE

Le spectacle "Mousibate waay", une réflexion philosophique sur l'incompréhension

La pièce de théâtre "mousibate waay" (Drame de la conscience), une satire sur l'incompréhension résultant de la rupture du dialogue, a été présentée jeudi soir à Alger.

Produite par le Théâtre régional Mahmoud -Triki de Guelma, la pièce adaptée par Abdelouahab Bouhnam sur la base de "La Fenêtre", œuvre du dramaturge et écrivain polonais Irlinusz Eredynsky (1939-1985), met en scène la vie d'un jeune couple menant une vie paisible avant de sombrer dans l'incompréhension.

Sur scène, le mari Halim, personnage rendu par le comédien Wael Bouzida et son épouse, Dounya, campée par Asmaa Chikh, mènent une vie paisible sans remous avant qu'un

incident ne vienne altérer cette union. Tout a commencé le jour où Halim aperçoit de la fenêtre de sa chambre un rayon lumineux provenant d'un immeuble d'en face.

Confus, le mari s'est fixé sur une chaise dans un coin de la maison, pour observer cette source de lumière, invisible pour sa femme qui tente par tous les moyens de le détourner de ce spectacle qui, n'est à ses yeux, qu'une "hallucination" de son mari.

Indifférent aux reproches de Dounya qui voit dans l'isolement de son mari une menace pour leur couple, Halim continue de se réfugier dans son "monde intérieur" et à se détacher de son entourage, en passant le plus clair de son temps

à guetter la réapparition de ce faisceau lumineux. Dans un espace scénique fermé, les deux comédiens ont évolué dans un décor de maison, à travers des éléments suggérant un salon, séparé du reste des pièces par une porte qui symbolise la rupture du dialogue entre Halim et son épouse.

Servi dans un langage dialectal, le spectacle livre une lecture approfondie de la différence, l'altérité et la nature des hommes et des femmes.

Dans un dualisme incessant, le mari représente la différence et sa femme, qui renonce à sortir de sa "zone de confort", l'opposition à tout changement.

Le spectacle "Mousibate waay" est une "réflexion sur le drame en-

duré par les gens qui prennent conscience de quelque chose, qui sont marginalisés par manque de compréhension, de dialogue réciproque et de peur du changement par son entourage", a affirmé le metteur en scène, présent à la représentation. Pour lui, la prise de conscience d'un individu entraîne souvent une rupture avec son entourage qui, réfractaire ou peu préparé aux changements, y voit une menace pour le "confort" et la routine habituellement établie.

Produite en 2022 par le Théâtre régional Mahmoud -Triki de Guelma, "mousibate waay" avait été présentée en avril dernier au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

PATRIMOINE

L'Algérie prépare plusieurs dossiers à inscrire au patrimoine de l'humanité

L'Algérie s'attelle à finaliser plusieurs dossiers en vue de les proposer pour inscription dans la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé jeudi à Constantine le directeur du Centre national de recherche préhistorique, d'anthropologie et d'histoire (CNRPAH), Slimane Hachi.

S'exprimant en marge des travaux d'une journée d'étude sur l'habit traditionnel féminin "La gandoura constantinoise, identité, beauté et histoire", organisée à la maison de la culture Malek Haddad, M. Hachi a affirmé que des dossiers sont en phase de préparation pour être proposés pour inscription au patrimoine de l'humanité en rapport notamment avec le chant "Strawi", "Achowik", "Ayay", "Malouf" et "Chaâbi as-

simi", entre autres. Ces chants qui représentent les composantes identitaires de l'Algérie, a-t-il souligné, font l'objet de dossiers en cours de préparation pour être proposés en vue de les inscrire dans la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Algérie s'attelle également à présenter des dossiers à proposer pour inscription au patrimoine de l'humanité dans le cadre de propositions conjointes d'éléments communs, à l'échelle maghrébine, arabe et africaine entre autres, a fait savoir le directeur du CNRPAH. Le dossier de la Tenue traditionnelle féminine dans l'Est algérien (Gandoura en velours de Constantine) proposé à l'inscription

dans la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité "est prêt et ne reste que quelques retouches à intégrer pour être déposé avant le 31 mars prochain", a rappelé, par ailleurs, le même responsable. Ce dossier, a-t-il souligné, "remplit les conditions exigées par l'Unesco dans ce cadre, à savoir le caractère de sa transmission de génération en génération", ajoutant que "tous ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion intellectuelle pour partager avec l'humanité entière des éléments profondément historiques que nous avons". M. Hachi a estimé que "la Gandoura en velours de Constantine incarne parfaitement le sens de la haute couture et la haute culture également".

ANTHROPOLOGIE

"Chedda tlemcenienne", le costume nuptial de la mariée consacré par l'Unesco en 2012

"Chedda tlemcenienne", ou le costume nuptial de la mariée, se distingue parmi les tenues féminines, portées en Algérie lors des cérémonies familiales, pour sa valeur historique et anthropologique empreinte d'un savoir-faire ancestral et une créativité inter-générationnelle, érigée en héritage patrimonial socio-culturel, symbole identitaire de toute une région du pays. Inscrite en 2012 par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, "Chedda tlemcenienne", accoutrement exclusif, réservé aux cérémonies de mariage dans la région de Tlemcen, est classée dans le registre des pratiques sociales multiples, à la profondeur anthropologique, pour son excellence artisanale et sa beauté traditionnelle et esthétique. "Chedda", signifie étymologiquement dans le dialecte tlemcenien "Serre-tête", une pratique ancestrale propre à la femme de cette région, qui "ceignait la tête avec une étoffe ornée de pierres précieuses et de bijoux et dont le nombre de tours du tissu enroulé définissait le rang social", explique la chercheuse en patrimoine et directrice du Centre des Arts et des Expositions de Tlemcen, Samira Oum Bouazza. Selon la chercheuse, "Chedda" serait également symbole de "la capacité à supporter le poids du costume nuptial", précisant que l'Unesco a considéré, pour le classement de cet habit traditionnel algérien, par "pratiques populaires l'accompagnant et les étapes historiques par lesquelles il est passé", pour conclure en rappelant que les tlemceniens "tenaient à raviver cet usage ancestral à chaque cérémonie, familiale ou religieuse", le transmettant aux petites filles "lors du Mawlid Ennaboui" notamment. Datant d'avant la chute de l'Andalousie en 1492, "Chedda tlemcenienne", signe d'autorité et de noblesse sociale, était portée par les princesses et les dignitaires de Tlemcen durant le règne des Zianides, avant son appropriation par la tradition sociale en l'intégrant dans le costume nuptial de la femme tlemcenienne qui regroupe, selon plusieurs chercheurs, les effets vestimentaires de civilisations successives dont, le "Caftan" des Ottomans, la "Blouse" des Arabes, la "Fouta" des Amazighes et la "Chachia" des Andaloux.

Cet accoutrement cérémonial de haute qualité, disponible également à la location pour les "petites bourses", permet à l'heureuse élue de s'exposer aux regards des invités jusqu'au moment solennel de franchir le seuil de son nouveau foyer. Islem, vendeur de costumes nuptiaux dans le quartier de "Sidi Hamed", au centre de Tlemcen, insiste sur "la nécessité pour la femme, de porter le jour de son mariage, cet +uniforme+, qui a traversé les siècles, empreint de classe et d'élégance traditionnelles, très demandé à l'étranger et dans les villes voisines". C'est au XVIIe siècle que "Chedda" a pris sa forme actuelle, fait de plusieurs pièces de tissus à la coupe et aux couleurs homogènes, le costume nuptial est notamment composé d'un caftan traditionnel en velours brodé en fils d'or, orné de perles de culture, de colliers, et de la "meskia". Des "khoras" (boucles d'oreille qui tombent sur les tempes) et d'énormes boucles d'oreille sont suspendues à une calotte conique brodée de fils d'or et déposée sur la tête. Selon Aoubak Senoussi, responsable des études au Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien, ce costume porte en lui "d'importants symboles et référents historiques et sociaux".

CINÉMA

Le cinéma algérien à l'honneur à la cinémathèque royale de Belgique

La cinémathèque royale de Belgique célèbre le 60e anniversaire du recouvrement de la souveraineté algérienne avec un cycle cinématographique intitulé "60 ans de cinéma algérien" qui propose une vingtaine de films dans un programme de projection qui se poursuit jusqu'au 14 février 2023. La cinémathèque royale de Belgique a choisi de célébrer un cinéma "né pendant la guerre de libération avec les images de Djamel Chandlerli, Mohamed Lakhdar-Hamina ou encore René Vautier" et qui s'est développé dans une ville, Alger, devenue "la plaque tournante des coproductions internationales et engagées dans la décolonisation". Inauguré par la projection du film "Héliopolis" de Djaafar Gacem et "La bataille d'Alger" réalisé par Gilo Pontecorvo et produit par "Casbah films", ce programme propose des classiques algériens ou évoquant l'Algérie comme "Les mains libres", première production de "Casbah films" en 1964, "Chroniques des années de brèves" Palme d'Or du Festival de Cannes réalisé par Mohamed Lakhdar-Hamina, ou encore la perle de Mohamed Zinet "Tahya Ya Didou". De grands noms de la culture algérienne sont également à l'honneur de cette programmation avec "Omar Gatlatou" de Merzak Allouache, "Kateb Yacine, l'amour et la révolution" de Kamel Dahane, ou encore "La nouba du mont Chenoua" réalisé par la romancière et académicienne Assia Djebbar. Les organisateurs ont également choisi de mettre en lumière les films de la période allant de la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2000, en rendant hommage à la cinémathèque algérienne qui a assuré son rôle de bastion culturel face à la violence terroriste. "El Kalâa" (1988) de Mohamed Chouikh, "La montagne de Baya" (1996) de Azzedine Meddour, "Rachida" (2002) de Yamina Bachir-Chouikh ou encore "La fin des Djinnns" (1990) de Cherif Agoune sont également au programme. Le cycle de projection "60 ans de cinéma algérien" prévoit également la présentation de films algériens récents comme "Atlas" de Djamel Kerker, "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh, "Papicha" de Mounia Meddour, "Nar" de Meriem Achour Bouakkaj ou encore "A Mansourah tu nous a séparé" de Dorotheë Merkiem Kellou. Inaugurée par l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Ali Mokrani, la manifestation "60 ans de cinéma algérien" se poursuit à raison de deux projections hebdomadaires, chaque samedi et mardi, jusqu'au 14 février 2023.

CHINE

Lancement d'un nouveau satellite d'expérimentation spatial

La Chine a lancé vendredi une fusée Longue Marche-11, plaçant un satellite dans l'espace.

La fusée a décollé du Centre de lancement de satellites de Xichang, dans le sud-ouest de la Chine, et a envoyé le satellite Shiyang-21 sur une orbite prédéfinie. Shiyang signifie "expérience" en chinois.

Le satellite Shiyang nouvellement lancé sera utilisé pour la vérification en orbite des nouvelles technologies spatiales.

Il s'agit de la 456^e mission de vol de la série des fusées Longue Marche, selon le centre de lancement.



AÉROSPATIALE

La fusée Ariane 5 décolle avec succès de Kourou

La fusée Ariane 5 s'est envolée du Centre spatial guyanais de Kourou, mardi, avec à son bord le satellite météorologique MTG-I1 et les satellites de télécommunications Galaxy 35 et Galaxy 36. La fusée a décollé à 17h30 heure locale (21h30 heure d'Alger), du Centre spatial de Kourou en Guyane française, ont rapporté des médias. Lancé pour le compte de l'organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques Eumetsat, le satellite MTG-

I1 va permettre de détecter rapidement et prévoir à l'avance les épisodes météorologiques extrêmes afin d'alerter habitants, autorités et secouristes de l'Europe et de l'Afrique.

Galaxy 35 et Galaxy 36, dédiés aux télécommunications, viennent renouveler la flotte de l'opérateur Intelstat pour le marché nord-américain.

Ces deux satellites renforceront les capacités de télédiffusion de grands événements sportifs aux Etats-Unis et amé-

lioront la réception des chaînes câblées.

Pour sa troisième et dernière mission de l'année, Ariane 5 doit placer les trois satellites en orbite géostationnaire entre 27 et 34 minutes après le décollage. Cette 115^e mission du lanceur est également l'une de ses dernières.

Deux autres tirs d'Ariane 5 sont prévus l'année prochaine avant que sa grande sœur Ariane 6 ne prenne le relais au dernier trimestre 2023.

INNOVATION

Séminaire algéro-suédois sur l'innovation et la digitalisation

L'innovation et la digitalisation, accélérateurs du développement économique en Algérie et en Suède, ont été au centre d'un séminaire tenu mardi à Alger, qui se veut un espace pour discuter des moyens d'améliorer les opportunités d'affaires et de partenariat entre les deux pays.

Organisé par l'ambassade de Suède en Algérie en partenariat avec l'équipementier suédois "Ericsson Algérie", l'événement a vu la participation du ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micros-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que d'experts suédois, de startups algériennes et de représentants du secteur.

La rencontre ambitionne de nouer des partenariats entre les entreprises suédoises

et algériennes "dont le pays dispose de ressources clés pour le développement de son économie de la connaissance", a indiqué le directeur général d'Ericsson Algérie, Yacine Zerrouki.

Des panels animés par des spécialistes sous le thème "Activer l'innovation pour le développement de la durabilité" et "réaliser les objectifs de la digitalisation" ont été organisés à cet effet.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Numérisation et des Statistiques a indiqué que l'événement permettra d'échanger sur les enjeux de l'innovation et de la digitalisation qui sont des "accélérateurs majeurs" du développement des entreprises.

"Le séminaire est aussi un espace pour discuter des moyens d'améliorer les opportunités d'affaires et de partenariat dans les domaines

des technologies de l'information, de la communication et de la numérisation", a souligné M. Cherhabil.

Il a exprimé l'espoir de voir cette rencontre contribuer à la promotion de la transformation numérique en Algérie, à laquelle les hautes autorités du pays attachent une grande importance, compte tenu de son rôle dans le développement économique national et l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

De son côté, M. El-Mahdi Oualid a mis en avant l'importance de l'organisation de ce type d'événements afin de permettre de lier des partenariats entre les acteurs actifs dans le domaine des TIC et de la numérisation.

L'ambassadeur de Suède en Algérie, Bjorn Haggmark, a indiqué, pour sa part, que les débats "contribueront,

sans aucun doute", au profit des deux pays, à ouvrir la voie à des collaborations dans le domaine de l'innovation et la digitalisation.

En marge de cette rencontre, un e-convention de partenariat pédagogique a été signée entre Ericsson Algérie et deux instituts algériens, à savoir l'Ecole supérieure d'informatique (ESI) d'Alger et l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information et de la communication et de la Poste (ENSTICP).

Cette convention porte sur le déploiement du programme "Ericsson Education" qui est une plateforme numérique fournissant un contenu d'apprentissage axé sur l'amélioration des compétences numériques des étudiants et enseignants axés sur les technologies 5G et l'intelligence artificielle.

TWITTER

Après un essai raté, Elon Musk relance une formule d'abonnement

Elon Musk doit tenter une nouvelle fois lundi de lancer une formule d'abonnement à Twitter incluant l'authentification des comptes, un de ses projets phares pour la plateforme, après une première tentative marquée par une grande confusion et l'afflux de faux comptes.

Annoncée samedi sur le compte officiel de l'entreprise, l'option ne semblait toutefois pas encore disponible en début de journée américaine.

La plateforme est supposée proposer à ses utilisateurs de déboursier 8 dollars par mois, ou 11 dollars pour les détenteurs d'appareils Apple, pour se voir accorder, après vérification, une coche censée certifier l'identité de l'abonné, bleue pour les particuliers, dorée pour les entreprises, grise pour les institutions.

Les abonnés pourront aussi corriger les tweets après leur publication ou télécharger des vidéos de meilleure qualité.

La première tentative, début novembre, s'était accompagnée d'une explosion de comptes se faisant passer pour ceux de célébrités ou de grandes entreprises et des messages contradictoires. Le lancement d'une nouvelle formule d'abonnement a ensuite été reporté à plusieurs reprises.

Cette initiative doit permettre à Twitter de diversifier son chiffre d'affaires au-delà des publicités. Les revenus tirés de ces derniers ont en effet baissé ces derniers mois avec le ralentissement économique tandis que de nombreux annonceurs ont été échaudés par la prise de contrôle de la plateforme par Elon Musk, craignant de retrouver leurs pubs auprès de contenus controversés.

Le nouveau patron, qui se présente comme un défenseur de la liberté d'expression et affirme régulièrement que Twitter faisait auparavant preuve de parti pris en faveur des idées de gauche, a en effet nettement réduit les effectifs chargés de la modération et autorisé le retour sur la plateforme de personnalités suspendues, comme Donald Trump.

Il a lui-même publié ce week-end une série de messages polémiques, attaquant tour à tour le conseiller sortant de la Maison-Blanche sur la pandémie, Anthony Fauci, l'ancien responsable de la stréte de Twitter Yoel Roth, ou encore le "wokisme", un positionnement qui dénonce les injustices subies par les minorités mais dont les supposés excès sont devenus la bête noire des conservateurs.

Le multimilliardaire tente aussi d'attirer l'attention en promouvant depuis une dizaine de jours ce qu'il surnomme les "Twitter files", des documents en termes censés illustrer des pratiques de modération discutables.

Invité sur une scène de spectacle à San Francisco par le comédien Dave Chappelle dimanche, l'homme le plus riche au monde a été accueilli par un mélange d'applaudissements et de copieuses huées. Autant de chahut "est une première pour moi dans la vraie vie (c'est fréquent sur Twitter)", a plus tard relevé Elon Musk dans un tweet.

ONU

L'ONU pour des règles communes sur les réseaux sociaux

La communauté internationale, et non des hommes d'affaires comme le nouveau propriétaire de Twitter Elon Musk, devrait déterminer la manière de gérer les réseaux sociaux, a déclaré jeudi le président du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

"Qui va tenir la barre dans la zone grise entre le bien et le mal dans les réseaux sociaux ?", s'est interrogé Federico Villegas devant les journalistes à Genève.

"Qui va décider ? Elon Musk ?", a-t-il poursuivi, plaidant pour que le Conseil des droits de l'homme puisse fournir des règles communes aux réseaux sociaux, notamment concernant les limites de la liberté d'expression.

"Cela devrait-il être à un entrepreneur privé de décider de ce qui est dangereux et incite à la violence et à la haine ?", a demandé le diplomate argentin, dont le successeur doit être désigné vendredi.

Le milliardaire prônait depuis son arrivée à la tête de la plateforme en octobre une vision absolue de la liberté d'expression, estimant que cette dernière ne devait connaître pratiquement aucune limite.

TLEMCCEN

Mise en service de 18 stations Internet de 4^{ème} génération depuis le début de l'année 2022

Dix-huit stations Internet de 4^{ème} génération (4G) ont été mises en service à travers la wilaya de Tlemcen depuis le début de l'année en cours pour couvrir de nombreuses zones d'ombre, a-t-on appris, mardi, de la direction opérationnelle d'Algérie Télécoms.

La chargée de la communication, Baghli Ibtissem, a indiqué à l'APS, que ces stations ont permis de fournir des prestations de la 4G à travers des localités relevant des communes d'El Hennaya, Béni Smil, Aïn Tellout, Tizri et autres, pour atteindre un total de 124 stations par ce type d'équipements dans la wilaya.

Une opération est en cours pour installer quatre autres stations similaires qui entreront en service avant le début de l'année prochaine au

niveau des localités "Dahmane", "Tizaghène" dans la commune de Beni Ouarsous, "Aïn Madhar", dans la commune d'El Bouihi et une autre dans la commune de Sebaa Chioukh, selon la même source. D'autre part, il a été procédé, durant la même période, à la pose de près de 38 kilomètres de réseaux en fibre optique ayant permis le raccordement de 44 cités d'habitation à travers différentes communes de la wilaya, soit l'équivalent de 7.000 foyers.

Le but étant d'améliorer les prestations des clients par



l'élargissement du réseau téléphonique", a ajouté Mme Baghli.

La fibre optique permet aux foyers ayant bénéficié de cette technologie des prestations de téléphonie fixe et d'Internet Haut débit pouvant atteindre 300 mégabits, a-t-on rappelé de même source.

APS

CHAN-2022 (PRÉPARATION) ALGÉRIE - SÉNÉGAL Les "Verts" pour renouer avec la victoire

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, affrontera samedi en amical son homologue sénégalaise, au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (18h30), en présence du public, en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier - 4 février).



Accrochée mercredi par la Mauritanie (0-0) au même stade à huis clos, la sélection algérienne abordera ce rendez-vous face aux "Lions de la Teranga" avec l'intention de s'imposer et reprendre confiance, à moins d'un mois du coup d'envoi de la phase finale.

Le test face aux Mauritaniens est le deuxième sans victoire pour les Algériens, eux qui restaient sur un revers concédé le 25 novembre dernier à Dubaï face au Koweït (0-1), en marge du stage effectué aux Emirats arabes unis.

Avec deux matchs de suite sans le moindre succès, les joueurs du sélectionneur national Madjid Bougherra devront se remettre en question, dans l'objectif de renouer avec la victoire, ce qui va leur permettre d'amorcer la dernière ligne droite dans leurs préparatifs en toute sérénité.

Outre la nécessité de gagner, pour le moral, ce match face au Sénégal permettra à Bougherra de remodeler un secteur offensif peu inspiré ces derniers temps, puisque les Verts sont restés muets lors des deux dernières rencontres.

A l'issue de ce match, Bougherra arrêtera la liste finale des joueurs devant prendre part au CHAN, avant un ultime regroupement prévu à partir du 2 janvier prochain au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, soit à quelques jours du début de la compétition. De son côté, la sélection sénégalaise, dirigée sur le banc par Pape Thiaw, prépare elle aussi le CHAN qu'elle retrouve après 12 ans d'absence.

A pied d'œuvre depuis lundi à Alger, les coéquipiers de l'attaquant Moussa Kanté (Dakar Sacré Cœur) s'envolent ensuite pour le Maroc afin de poursuivre leur préparatifs.

Le Sénégal évoluera dans le groupe B, en compagnie de la RD Congo, de l'Ouganda, et de la Côte d'Ivoire.

De son côté, la sélection algérienne, dont il s'agit de la deuxième participation après l'édition 2011 au Soudan, est logée dans le groupe A, domicilié au nouveau stade de Baraki, avec la Libye (13 janvier), l'Éthiopie (17 janvier), et le Mozambique (21 janvier).

CANDIDATURE DE L'ALGÉRIE POUR LA CAN-2025 Le dossier de l'Algérie déposé vendredi au niveau de la CAF

La Fédération algérienne de football (FAF) procédera ce vendredi au dépôt officiel du dossier de candidature de l'Algérie au niveau du siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Égypte), pour abriter la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale.

Le dossier sera déposé auprès du secrétariat général de la CAF par un représentant de la FAF, dépêché sur place, précise la même source.

L'instance continentale a fixé au vendredi 16 décembre, date limite pour la remise par les associations membres de leur

offre finale, y compris tous les documents de candidature et d'accueil (convention d'accueil, convention des villes hôtes, garanties gouvernementales).

"Nous avons finalisé le dossier de candidature de l'Algérie, qui sera déposé au niveau du siège de la CAF au Caire, avant le dernier délai fixé au vendredi 16 décembre.

Notre dossier solide et consistant. Contrairement à d'autres candidatures, l'Algérie a présenté des installations déjà opérationnelles", a indiqué mardi le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) Abderrezag Sebga, au cours d'une rencontre

tenue au siège de son département ministériel sur les préparatifs du championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier - 4 février).

La CAF a annoncé le 30 septembre dernier avoir retiré l'organisation de la CAN-2025 à la Guinée, en raison du retard pris dans les travaux des installations exigées par l'instance continentale. La CAF effectuera, entre le 5 et le 25 janvier 2023, des visites d'inspection avant l'annonce du pays hôte du tournoi prévue le 10 février 2023, qui interviendra à l'issue d'une réunion de son comité exécutif.

LIGUE 1 - MC ORAN Plusieurs départs attendus lors du mercato hivernal

Le MC Oran risque de perdre plusieurs de ses joueurs lors du mercato hivernal, qui débutera le 2 janvier prochain, en raison des plaintes qu'ils ont l'intention de déposer au niveau de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour n'avoir pas été régularisés, a-t-on appris, jeudi, de ce club de Ligue 1 de football.

A ce propos, le directeur général du MCO, Rafik Cherrak, a fait savoir que la situation financière du club est "très délicate", appelant les différentes parties concer-

nées "à agir vite" pour éviter que les choses ne s'empirent davantage.

Le même dirigeant a, en outre, informé que la direction mouloudienne n'a attribué aucun salaire à ses joueurs depuis le début de cet exercice, ajoutant qu'elle doit aussi des mensualités à certains éléments depuis l'exercice passé.

Cet état de fait a poussé les "Hamraoua" à sécher les séances d'entraînement depuis mercredi, et ce, quelques jours avant la réception de la JS Kabylie,

mardi prochain en match comptant pour la mise à jour du championnat. Récemment, l'entraîneur Omar Belatoui a déclaré, à l'issue de la victoire des siens contre le MC Alger (3-0) dans le cadre de la 13e journée du championnat, que ce succès, qui a constitué la surprise de la journée, "ne devait pas occulter les véritables problèmes de l'équipe".

Le coach oranais faisait allusion justement aux problèmes financiers qui sont en train de mettre en péril l'avenir du club vu que ce dernier, qui a

évité de justesse la relégation en Ligue 2 la saison passée, vit le même scénario cette saison. Éliminée dès les 32e de finale de la Coupe d'Algérie face à un pensionnaire du troisième palier (O.

Akbou), le club phare de la capitale de l'Oranie n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de l'actuel championnat vu qu'il pointe à la 13e position avec 16 points, devant de quatre unités seulement son prochain adversaire en match en retard, la JS Kabylie, 14e et premier potentiel reléguable.

COUPE D'ALGÉRIE (1/16ES DE FINALE) SKAF Khemis-Miliana - JS Kabylie reporté à une date ultérieure

Le match entre SKAF Khemis Miliana (Ligue 2 amateur/ Gr. Centre-Ouest) et la JS Kabylie, prévu initialement samedi au stade des frères Brakni de Blida (14h00) dans le cadre des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, a été reporté à une date ultérieure, a annoncé le club kabyle jeudi dans un communiqué.

"Le match des 16es de finale qui devait opposer le SKAF à la JSK samedi, est reporté à une date ultérieure", a indiqué la JSK sur son site officiel, sans dévoiler les raisons de ce report. La première partie des 16es de finale de "Dame Coupe" débiteront vendredi avec au menu le match entre l'USF Constantine et l'ES Mostaganem, au stade Ben Abdelmalek Ramdane de Constantine (14h00).

Huit autres rencontres se joueront samedi, avec à l'affiche le choc entre pensionnaires de la Ligue 1 professionnelle : RC Arbaâ - ASO Chlef. La suite de 16es de finale sera programmée une fois toutes les rencontres de mise à jour des 32es de finale disputées.

LIGUE 1 FRANÇAISE (PRÉPARATION) AC AJACCIO Belaïli buteur face à l'AS Saint-Etienne (1-0)

L'ailier international algérien de l'AC Ajaccio (Ligue 1 française de football) Youcef Belaïli, a offert mercredi la victoire aux siens en amical face à l'AS Saint-Etienne (Ligue 2) 1-0, dans le cadre du stage hivernal, programmé durant le déroulement du Mondial 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre).

A Mallemort (Bouches-du-Rhône), les Stéphanois ont été plutôt solides, mais ont cédé sur un penalty obtenu et transformé par Belaïli (61e). Par ailleurs, le défenseur international algérien Faouzi Ghoulam, libre de tout engagement depuis la fin de son contrat avec Naples (Italie) en juin dernier, a participé à ce test amical, lui qui espère décrocher un contrat avec l'ASSE, à l'occasion du mercato d'hiver. L'ASSE aura un dernier test face à Troyes samedi, avant de retrouver la Ligue 2 le 26 décembre à Annecy.

L'AC Ajaccio jouera de son côté, un dernier amical mercredi prochain face au Niger qui prépare le CHAN 2022, avant d'affronter Angers SCO le 28 décembre pour la reprise de la Ligue 1. La Ligue 1 française reprendra ses droits le 28 décembre avec le déroulement de la 16e journée.

MONDIAL-2022: ARGENTINE-FRANCE L'enjeu d'une troisième étoile pour les deux sélections

La France et l'Argentine s'affrontent pour le titre de champion du monde, dimanche au stade Lusail à Doha, dans un match où l'enjeu sera sans aucun doute, une troisième étoile et la revanche de ce qui fut peut-être le plus beau match du Mondial-2018.

Clairement ascendante pour le champion d'Amérique du Sud: passée tout près de l'élimination en phase de poules après sa défaite initiale contre l'Arabie saoudite (2-1), elle est montée en puissance jusqu'à écarter avec autorité la Croatie en demi-finale (3-0). L'Albiceleste peut compter sur un Lionel Messi en pleine forme, buteur autant que passeur pour son nouveau compère de l'attaque, le jeune Julian Alvarez. Les deux en sont à neuf buts... comme le duo français Kylian Mbappé-Olivier Giroud.

Cette finale laissera une trace dans l'histoire d'un tournoi qui n'a pour l'instant pas accouché de "classique", un de ces matches qui restent dans les mémoires des vaincus, des vainqueurs et des autres. Elle peut d'abord écrire un peu plus la légende de Lionel Messi en offrant au petit génie argentin le seul titre qui lui manque. Mais aussi le plus grand, celui que Diego Maradona a apporté en 1986 à l'Argentine, pays dingue de foot, qui avait été sacré une première fois en 1978. Les supporters sud-américains seront sans aucun doute encore dominants en tribunes. Cette rencontre approchant, les deux équipes ont semblé sur des trajectoires divergentes. Convaincante en poules, dominatrice en huitièmes contre la Pologne (3-1), résiliente et clinique contre l'Angleterre en quarts (2-1, peut-être la rencontre la plus intense du tournoi), la France est apparue à la peine mercredi en demi-finale contre le Maroc (2-0). Et une ombre plane au-dessus de l'équipe de Didier Deschamps, qui a concédé à mi-mot qu'un virus rôdait dans l'hôtel des Bleus.

Le sélectionneur des Bleus s'est toutefois montré rassurant sur la présence d'Adrien Rabiot, forfait en demi-finale mais qui a fait son retour à l'entraînement jeudi, tout comme le défenseur central Dayot Upamecano, qui était aussi malade.

Les Bleus ont aussi une légende à écrire.

Avec cette quatrième finale depuis 1998, ils forment l'équipe la plus régulière de ce dernier quart de siècle, appuyés sur un vivier de joueurs avec lequel seul le Brésil peut rivaliser.

En cas de sacre, la France peut surtout devenir la première équipe à conserver son titre depuis soixante ans et le doublé du Brésil de Pelé (1958 et 1962).

BAYERN : LIVAKOVIC, UNE SIMPLE RUMEUR

Suite à la grave blessure de Manuel Neuer, qui s'est cassé la jambe et manquera le reste de la saison, un rumeur a rapidement associé le Bayern Munich au gardien du Dinamo Zagreb, Dominik Livakovic (27 ans), auteur d'une grande Coupe du monde 2022 avec la Croatie. Mais ce jeudi, le journaliste de The Guardian Fabrizio Romano a fermement démenti ce bruit de couloir.

Privé de son portier titulaire, le club bavarois n'envisagerait pour le moment que de rappeler Alexander Nübel, prêté à l'AS Monaco. L'agent du Monégasque a d'ailleurs confirmé des discussions en ce sens avec le Rekordmeister et le club de la Principauté.

**BARCELONE
UNE PREMIÈRE OFFRE REÇUE POUR DEPAY**

Poussé vers la sortie par le FC Barcelone, l'attaquant Memphis Depay (28 ans, 3 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a fait l'objet d'une première offre de Galatasaray, dont le montant n'a pas été dévoilé. Le club turc est, jusqu'à présent, le seul à avoir formulé une proposition, selon le quotidien catalan Sport. Mais l'international néerlandais n'est pas séduit par cette destination et va attendre d'autres offres avant de prendre une décision sur son futur. Pour rappel, le Batave est estimé à 2 millions d'euros par le Barça et plaît aussi à l'AS Rome.

**ROMA
MOURINHO, LE PORTUGAL PRÊT À ATTENDRE ?**

Comme nous vous l'indiquions mardi, l'entraîneur de l'AS Roma José Mourinho représente la priorité du Portugal afin de succéder au sélectionneur Fernando Santos. D'après les informations du média Record ce jeudi, le président de la Fédération Portugaise de Football Fernando Gomes fait le forcing pour s'attacher les services du Special One.

Pour convaincre l'ex-manager de Chelsea, le dirigeant lusitanien se montre même prêt à patienter jusqu'au terme de la saison afin de lui permettre de terminer son histoire avec le club italien sur une bonne note. Pas forcément pressé de licencier Santos, sous contrat jusqu'en 2024, Gomes veut tout faire pour signer Mourinho jusqu'à la Coupe du monde 2026.



**REAL
ENDRICK, C'EST SIGNÉ !**

Comme pressenti, le jeune talent de Palmeiras Endrick (16 ans) va prendre la direction du Real Madrid. Comme annoncé un peu plus tôt par le journaliste de The Guardian Fabrizio Romano, les Merengue ont officialisé un accord ce jeudi pour l'arrivée de l'attaquant auriverde en juin 2024.

Pour rappel, outre une opération estimée à 60 millions d'euros (bonus compris), les Merengue se sont entendus avec le clan Endrick concernant un futur contrat de trois ans avec une option pour trois années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2030. Un gros investissement pour le Real sur un joueur qui suscite d'énormes attentes.

**BENFICA
RAMOS DEVRAIT PROLONGER !**

Après un début de saison très réussi avec Benfica, l'attaquant Gonçalo Ramos (21 ans, 21 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) a définitivement vu sa cote exploser lors de la Coupe du monde au Qatar, un tournoi durant lequel il aura notamment réussi avec le Portugal à chiper une place de titulaire à Cristiano Ronaldo. Désormais courisé par de très grands clubs, Manchester United en tête, le talent offensif semblait promis à un transfert clinquant dans les semaines à venir, peut-être même dès cet hiver.

Toutefois, le quotidien local Record apporte de nouvelles informations sur le sujet ce vendredi en assurant que Ramos pourrait prendre tout le monde de court dans les semaines à venir en prolongeant son contrat d'un an, soit jusqu'en juin 2026, avec les Eagles ! De quoi faire grimper un peu plus les enchères ?



**ESPAGNE
CLAP DE FIN POUR BUSQUETS !**

Entre Sergio Busquets (34 ans, 143 sélections et 2 buts) et l'équipe d'Espagne, c'est terminé ! Suite à l'élimination de la Roja en huitièmes de finale de la Coupe du monde 2022 contre le Maroc (0-0, 0-3 tab), le milieu de terrain du FC Barcelone a décidé de tirer un trait sur sa carrière internationale. Une décision officialisée ce vendredi par le principal intéressé sur le réseau social Instagram.

"Bonjour à tous ! Je tiens à vous annoncer qu'après presque 15 ans et 143 matchs, le moment est venu pour moi de faire mes adieux à l'équipe nationale. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné sur ce long chemin. (...) Ce fut un honneur de représenter mon pays et de le porter au sommet, d'être champion du monde et d'Europe, d'être capitaine et de jouer tant de matchs, avec plus ou moins de succès, mais en donnant toujours le meilleur de moi-même et en faisant mon possible pour que tout le monde se sente important, en aidant tout le monde et en luttant pour le même objectif, avec des expériences uniques, inoubliables et historiques", a écrit le Catalan, lui qui aura grandement contribué à la domination des Espagnols au début des années 2010.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL **DK NEWS**

Gérant **Mourad Cherbal**
Directeur de publication **Smâil Oulebsir**

Directeur de la rédaction **Smâil Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-LIBYE

Le Premier ministre rencontre à Washington le président du Conseil présidentiel libyen

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a rencontré, jeudi à Washington, le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Yunus Al-Menfi, en marge de sa participation au sommet Etats-Unis/Afrique, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La rencontre a permis aux deux parties de se féliciter des relations de fraternité et de solidarité historiques unissant les deux pays frères et d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines.

Les deux parties ont également passé en

revue les derniers développements survenus en Libye et les perspectives de règlement de la crise libyenne sur la base du dialogue et de la réconciliation nationale, loin des ingérences étrangères, à même de préserver l'unité de la Libye, ses intérêts et son intégrité territoriale.



CACI

Signature d'un accord de création du Conseil d'affaires algéro-pakistanaï

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a signé jeudi, avec son homologue pakistanaïse, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie du Pakistan (FCCIP), un accord de création du Conseil d'affaires algéro-pakistanaï, avec pour objectif le développement de la coopération économique et la consolidation des relations commerciales entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la CACI.

Le présent accord a été signé par le président de la CACI, Kamel Hamani et le président de la FCCIP, Suleman Chawla, qui a pris part par visioconférence à la rencontre, en compagnie de l'ambassadeur d'Algérie au Pakistan, Brahim Romani qui a co-présidé la rencontre avec l'ambassadeur du Pakistan à Alger, Muhammad Tariq, selon la même source. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la CACI, en présence de la directrice de la Chambre, Nadira Fathi, du directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Samir Derradji et de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Pour la CACI, la création de ce conseil commun "est à même de développer la coopération économique et de consolider les relations commerciales entre l'Algérie et le Pakistan", étant "un mécanisme efficace en vue d'élargir les voies et moyens de la coopération et un important espace qui permet aux opérateurs économiques de part et d'autre d'explorer les opportunités de partenariat et de marchés et de créer des projets d'investissement, en tirant profit des potentialités offertes et disponibles dans les deux pays dans différents domaines".

Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays "ne reflète pas les potentialités offertes en Algérie et au Pakistan, d'autant que l'Algérie recèle d'importantes richesses naturelles, une main d'œuvre qualifiée et des opportunités d'emploi, en sus des structures organisationnelles et des avantages accordés aux investisseurs étrangers", indique le communiqué. Pour ce faire, la CACI a rappelé les mesures prises par le Gouvernement en vue de "relancer et développer l'économie algérienne, notamment le commerce extérieur à travers la promotion des exportations hors

hydrocarbures, la rationalisation des importations et la diversification économique, tout en veillant à garantir un environnement favorable sur les plans politique, économique et institutionnel, pour drainer davantage d'investissements étrangers".

La chambre a en outre rappelé les efforts du Gouvernement visant à garantir la stabilité des législations régissant ces investissements, en particulier la nouvelle loi sur l'investissement, la réalisation des infrastructures de base, la simplification des procédures administratives, et le soutien au système bancaire, au marché des capitaux et au secteur des assurances, en sus du renforcement des capacités et des compétences professionnelles et des ressources humaines. A cette occasion, les deux parties ont saisi l'occasion pour appeler les entreprises algériennes et pakistanaïses à la nécessité de promouvoir le partenariat et les relations commerciales sur la base du principe gagnant-gagnant en recherchant des opportunités d'affaires et en identifiant les axes de coopération, notamment dans le domaine de l'investissement et du commerce, selon le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE M. Aoun examine avec l'ambassadeur ougandais les voies de redynamiser la coopération bilatérale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun a reçu jeudi, l'ambassadeur de l'Ouganda, John Chrysostom Alintuma Nsambu, avec lequel il a examiné les voies et moyens de redynamiser la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a indiqué un communiqué du ministère. Cette audience, tenue au siège du ministère, s'inscrit "dans le cadre du renforcement et de l'approfondissement des relations bilatérales algéro-ougandaise, en prévision de la tenue de la prochaine commission mixte", a précisé la même source. Cette rencontre a permis aux deux parties d'examiner "les voies et moyens à même de redynamiser la coopération, notamment à la faveur de la signature prochaine

d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'industrie pharmaceutique", a ajouté le communiqué. Les entretiens ont également porté sur "la nouvelle orientation de l'Ouganda qui souhaite sécuriser son approvisionnement en médicaments à travers leurs importation directement d'Afrique, et particulièrement d'Algérie en tant que leader régional et continental", a fait savoir le ministère. Dans ce cadre, il a été convenu d'organiser la visite prochaine d'une délégation d'experts ougandais pour visiter les différentes unités de production et s'enquérir des opportunités qu'offre le marché pharmaceutique algérien avec en perspective de s'ouvrir vers l'exportation à destination de l'Ouganda, a-t-on souligné de même source.

ALGÉRIE-SÉNÉGAL Lamamra reçoit le Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba (Sénégal)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a reçu, jeudi à Alger, le Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba (Sénégal), Cheikh Serine Hassen Sik, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, les deux parties "ont évoqué les relations fraternelles entre les deux peuples algérien et sénégalais, ainsi que les liens tissés dans les domaines de la science et de la religion profondément ancrés dans leur histoire commune, notamment le rôle historique de la confrérie Tidjanie puisant ses origines authentiques de la ville

d'Aïn Madhi, étant un centre de rayonnement spirituel et une destination pour des millions de disciples de la confrérie Tidjanie à travers le monde, notamment en Afrique", précise le communiqué. Le Calife de la confrérie Tidjanie de la région de Djenaba, Cheikh Serine Hassen Sika a pris part, lundi et mardi, aux travaux du Colloque international d'Alger sur "Tlman Mohamed Ben Abdalkrim Al-Maghill: gouvernance, unité et stabilité des sociétés africaines", organisé sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance nationale.

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN Energie et mines: M. Arkab reçoit l'ambassadeur du Sultanat d'Oman

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Bin Nasser Bin Rashid Al-Badaï, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement de la coopération dans les domaines énergétique et minier, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cet entretien qui s'est déroulé au siège du ministère, "les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays, qualifiées d'excellentes, dans le domaine de l'énergie et des mines et les moyens de leur renforcement", a précisé la même source.

M. Arkab a, à cette occasion, mis l'accent sur les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur énergétique en Algé-

rie, l'exploration, le développement, l'exploitation des hydrocarbures et la pétrochimie.

Les deux parties ont, également, discuté des opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine minier en Algérie, notamment l'exploration, l'exploitation, la cartographie et la production des substances minérales, avec un partage d'expérience et du savoir-faire des entreprises omanaises en la matière, est-il souligné dans le communiqué.

Ils ont enfin, abordé "l'évolution des marchés pétroliers et les efforts menés de concert par les deux pays dans le cadre de la coopération Opep et non Opep dans l'objectif de stabiliser les marchés pétroliers sur le court et moyen terme", ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois terroristes activant dans la région du Sahel et trois éléments de soutien capturés à Timiaouine (MDN)

Trois (03) terroristes appartenant aux groupes terroristes activant dans la région du Sahel et trois (03) éléments de soutien ont été capturés à Timiaouine dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les services de sécurités spécialisés, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les ser-



vices de sécurités spécialisés, ont capturé, durant la période allant du 28 novembre au 02 décembre 2022, lors d'une opération de qualité menée à Timiaouine, secteur opérationnel Bordj Badji Mokhtar en sixième Ré-

gion militaire, trois (03) terroristes appartenant aux groupes terroristes activant dans la région du Sahel", souligne le communiqué.

Il s'agit des dénommés "Mebarki El-Chikh dit +El- Hassan+, Souli El-

Hassan dit +El-Doushaki+, Bahada Baba Ahmed de nationalité malienne", précise la même source. Dans la même opération, "trois (03) éléments de soutien ont été arrêtés en l'occurrence: Dellali Mohamed de nationalité malienne, Okba Kounta Chérif et Okba Kounta Ahmed", ajoute le communiqué. "Ces résultats positifs et décisifs réalisés par les différentes unités de l'Armée nationale populaire retièrent toujours la ferme détermination de nos Forces à venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays", conclut le communiqué.